

# DOSSIER PÉDAGOGIQUE

STUDIO TFI PRÉSENTE



FESTIVAL DE CANNES  
SÉLECTION OFFICIELLE 2026  
COMPÉTITION



GILLES  
LELLOUCHE

LARS  
EIDINGER

## MOULIN

UN FILM DE  
LÁSZLÓ NEMES

PRODUIT PAR ALAIN GOLDMAN ÉCRIT PAR OLIVIER DEMANGEL

LE 28 OCTOBRE AU CINÉMA

Durée du film 2h14

Dossier initié par Parenthèse Cinéma

Auteurs : Alexandre Boza, professeur d'histoire et Maxime Sassier, professeur de philosophie

Contact : [scolaires@parenthesecinema.com](mailto:scolaires@parenthesecinema.com)

STUDIO TFI



# L'HISTOIRE DU FILM

---

Juin 1943, Jean Moulin, chef de la Résistance, est arrêté alors qu'il tente de réunifier les forces de l'Armée Secrète. Interrogé par Klaus Barbie, le chef de la Gestapo de Lyon, Moulin est entraîné dans une confrontation implacable. Son ultime combat face à la manipulation et la brutalité commence. Le destin de la France libre en dépend.

## **POUR ORGANISER UNE SÉANCE AU CINÉMA AVEC VOTRE CLASSE**

Il vous suffit de contacter la salle de cinéma la plus proche de votre établissement. Vous pourrez mettre en place une séance avec la direction du cinéma, au tarif groupe. Rendez vous sur l'application ADAGE pour bénéficier du « Pass culture part collective ».

Toutes les salles sont susceptibles d'accueillir ce type de séance spéciale. Le cinéma se rapproche du distributeur STUDIO TF1 pour demander le film. Il est possible de planifier une date de séance scolaire pour une projection à partir du mois de septembre.

Un contact utile pour toute question : [scolaires@parenthesecinema.com](mailto:scolaires@parenthesecinema.com)

Le film est classé  
« Tout public avec avertissement »  
pour sa sortie en salles en France.

# SOMMAIRE

|                                                                                                                |           |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>LA GÉNÈSE DU FILM .....</b>                                                                                 | <b>4</b>  |
| <b>RESSOURCES PÉDAGOGIQUES .....</b>                                                                           | <b>8</b>  |
| <b>HISTOIRE .....</b>                                                                                          | <b>9</b>  |
| → Troisième - Histoire                                                                                         |           |
| Thème 1 - L'Europe, un théâtre majeur des guerres totales (1914-1945)                                          |           |
| La France défaite et occupée. Régime de Vichy, collaboration, Résistance                                       |           |
| → Terminale - Histoire                                                                                         |           |
| Thème 1 - Fragilités des démocraties, totalitarismes et Seconde Guerre mondiale (1929-1945)                    |           |
| La Seconde Guerre mondiale - La France dans la guerre : occupation, collaboration, régime de Vichy, Résistance |           |
| <b>I. UNE RÉSISTANCE NÉE DE LA DÉFAITE .....</b>                                                               | <b>9</b>  |
| A/Résister                                                                                                     |           |
| Activité N° 1 : Juin 1940 vu par Jean Moulin .....                                                             | 9         |
| Activité N° 2 : Discours de Philippe Pétain et appel du général de Gaulle .....                                | 12        |
| B/Des résistances multiples                                                                                    |           |
| C/Lyon, « capitale » de la résistance française                                                                |           |
| <b>II. UNE SECONDE BATAILLE DE FRANCE.....</b>                                                                 | <b>16</b> |
| A/Vers l'unité de la Résistance                                                                                |           |
| Activité N°3 : En France En Afrique Partout.....                                                               | 16        |
| B/Naissance du Conseil National de la Résistance                                                               |           |
| Activité N°4 : Première réunion du Conseil National de la Résistance .....                                     | 18        |
| C/Le COMAC                                                                                                     |           |
| <b>III. JEAN MOULIN ET L'HÉROÏSME RÉSISTANT .....</b>                                                          | <b>20</b> |
| A/Jean Moulin en 5 moments d'une vie                                                                           |           |
| B/Enfermé à la prison de Montluc                                                                               |           |
| C/Daniel Cordier (1920-2020), alias Caracalla, secrétaire de Jean Moulin                                       |           |
| <b>IV. KLAUS BARBIE, LE « BOUCHER DE LYON » .....</b>                                                          | <b>27</b> |
| A/La confrontation                                                                                             |           |
| B/Ce que savent les Allemands                                                                                  |           |
| Activité N°5 : Le Rapport Kaltenbrunner .....                                                                  | 29        |
| <b>V. LA MORT DE JEAN MOULIN, UN MOMENT D'HISTOIRE.....</b>                                                    | <b>31</b> |
| A/La postérité de Jean Moulin ou la fabrique du héros                                                          |           |
| B/Le procès Klaus Barbie pour crime contre l'humanité (1987)                                                   |           |
| Activité N°6 : Le réquisitoire du procureur Truche .....                                                       | 36        |
| <b>BIBLIOGRAPHIE-SITOGRAFIE.....</b>                                                                           | <b>38</b> |
| <b>CORRIGÉS DES ACTIVITÉS .....</b>                                                                            | <b>39</b> |
| <b>PHILOSOPHIE.....</b>                                                                                        | <b>41</b> |
| → Terminale - Spécialité Humanités, Littérature et Philosophie (HLP)                                           |           |
| L'Humanité en question - Axe « Violence et Histoire »                                                          |           |
| <b>UN FILM QUI INTERROGE LA QUESTION DU "MAL" .....</b>                                                        | <b>41</b> |
| <b>BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE .....</b>                                                                           | <b>44</b> |
| <b>POUR ALLER PLUS LOIN .....</b>                                                                              | <b>45</b> |

# LA GÉNÈSE DU FILM

---

## ENTRETIEN AVEC LÁSZLÓ NEMES, RÉALISATEUR

### JEAN MOULIN, FIGURE FRANÇAISE TOTÉMIQUE

Tout le monde est familier de Jean Moulin en France, même si on ne connaît pas vraiment l'être humain et le destin tragique qu'il a connu en détail. Pour moi, il représentait évidemment un phénomène français mais qui dépasse la France : il incarne un vrai choc de civilisation entre l'humanisme et l'antihumanisme et c'est ce qui m'a immédiatement parlé. Nul n'est prophète en son pays, et c'est vrai. Quand on est étranger, on peut sans doute parler plus librement de sujets nationaux aussi importants, des « lieux de mémoire », comme l'histoire de la Résistance et de l'occupation pendant la seconde guerre mondiale. Car Jean Moulin en est la figure de proue de l'identité humaniste française au XXème siècle.

### SUR LE TRAVAIL DE DOCUMENTATION

J'avais un conseiller historique sur le tournage pour savoir comment on pouvait prendre certaines libertés avec les faits historiques en le faisant de manière responsable et de sorte que l'histoire de Jean Moulin soit respectée. Ma philosophie, c'est d'essayer de rester à hauteur d'homme et de ne pas entreprendre une « reconstitution totale » car il y a, à mes yeux, quelque chose de totalitaire dans une reconstitution totale. On ne peut pas reconstituer toute une objectivité. On n'écrit pas un livre d'histoire. Ce qu'on peut reconstituer, c'est une certaine forme de subjectivité.

### DÉPASSER LA FIGURE HÉROÏQUE

[Moulin] a peur de parler, il a peur de mourir, il a peur de la souffrance et pourtant il transcende toutes ses craintes. Ce n'est pas forcément un homme de terrain, même s'il est parachuté en France au milieu de la guerre. Il reste avant tout un homme politique au sein de la Résistance et il devient un homme qui donne sa vie et son corps, par ses souffrances inimaginables, à ce qu'il y a de mieux dans la civilisation. C'est ce qui m'a beaucoup touché et j'ai essayé d'aller au-delà de l'image du héros pour présenter un être humain au spectateur, et non de lui donner des références absolument inatteignables. [...] Il y a une paranoïa continuelle, intense, chez lui. J'ai voulu recréer ce monde, dans la première partie du film, où l'on est constamment censé s'observer. Moulin s'y fonde, s'y habitue, mais on montre que c'est quand même difficile à vivre.



## **BARBIE, UN PERSONNAGE COURTOIS ET PERVERS**

Avec Barbie, tout comme avec Moulin, je voulais dessiner un personnage relativement simple, et ne pas le transformer en personnage de cirque. Il danse constamment entre une sorte de simplicité et une forme de mal abyssal, et je voulais qu'il ne devienne ni une caricature, ni une sorte de personnage tout gris, simplement banal. Ce n'est pas un intellectuel, il est profondément frustré socialement, et il est peut-être traversé par une tension sexuelle vis-à-vis d'autres personnages. Je voulais qu'il garde les pieds sur terre, qu'il soit réaliste, avec des zones d'ombre et une certaine sophistication, sans attirer l'attention en permanence, sans aller trop loin. C'est quelqu'un qui observe.



## **ENTRETIEN AVEC OLIVIER DEMANGEL, SCÉNARISTE**

### **LE DIALOGUE EN LA FICTION ET LA « MATIÈRE RÉELLE ».**

[...] A partir de l'arrestation de Moulin, on dispose de très peu d'éléments – les Allemands n'ont rien consigné de l'interrogatoire et presque personne n'a recroisé Jean Moulin – si bien que j'avais le sentiment que c'était le territoire idéal pour incarner cette grande figure française tout en faisant un film de fiction. Où l'on pourrait aborder la question de cet affrontement entre bien et mal mais aussi sur la notion de « résistance » et non de « Résistance ». Car si on a toujours glorifié les figures de résistants, on sait peu de choses sur ce qu'ils ont traversé, éprouvé, ressenti. [...] Ce n'est pas tant le personnage historique qui m'intéressait que sa psychologie et sa personnalité : j'aurais été plus intimidé s'il avait fallu écrire un biopic. Ici, on est avec l'être humain, le corps physique du « corps du roi » pour ainsi dire. Le plus bouleversant, c'est qu'on perçoit, à travers les lignes [de son texte *Premier combat* publié en 1947], qu'il sent qu'il parlerait sous la torture s'il était arrêté de nouveau. Je trouve magnifique de voir cet homme convaincu qu'il parlerait alors qu'il n'a pas parlé [...] : il tient, malgré toutes les manœuvres de Barbie, comme un roseau qui plie mais ne rompt pas.

### **MAINTENIR UN RAPPORT ÉMOTIONNEL À L'HISTOIRE**

J'ai travaillé avec un assistant, mais ma formation me permettait de ne pas avoir besoin d'historien [...]. En revanche, j'ai relu beaucoup d'archives de la Gestapo et de documents pour savoir quel type de torture non physique Moulin avait subi, comme la fausse libération ou la présence d'une taupe dans la cellule. J'ai donc repris des tactiques qui étaient pratiquées, même si on n'est pas certain qu'il les ait subies. [...] László a su rester à la bonne distance car notre objectif n'était pas de faire un film de torture.

[Le personnage de la comtesse] est totalement fictif. J'éprouvais le besoin dès le départ, non pas forcément d'une présence féminine, mais d'un contrepoint émotionnel à Moulin. Je n'avais pas envie que le film soit trop aride, nourri uniquement par des faits historiques. [...] De même, avec le codétenu, un rapprochement s'opère mais il n'est jamais dénué de paranoïa et de méfiance, même si, quand il meurt dans ses bras, on est dans l'intimité de l'humain et on y trouve de l'émotion. En donnant de l'humanité aux figures héroïques, on les rend encore plus grandioses car elles sont plus proches de nous.

## ENTRETIEN AVEC ALAIN GOLDMAN, PRODUCTEUR

### RENDRE HOMMAGE À UNE FIGURE HORS DU COMMUN

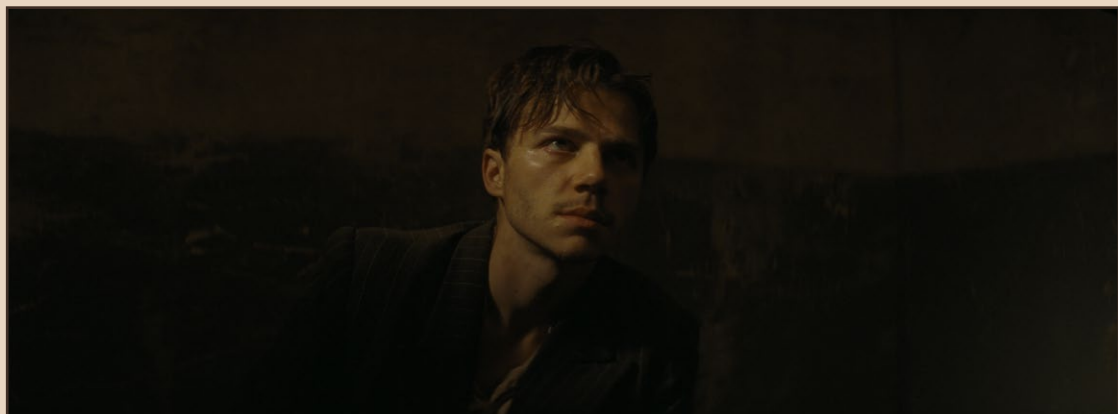
On a très vite su ce qu'on ne voulait pas faire, à savoir un biopic classique, et on s'est posé la seule question qui comptait à nos yeux : C'est quoi, résister ? Comment cela se concrétise-t-il ? En s'attachant à Moulin, on s'est dit que la forme ultime de la résistance, c'était le refus de parler. Par conséquent, on a eu envie de faire s'affronter le pire et le meilleur de l'être humain, avec d'un côté un Barbie, et de l'autre, un Moulin qui ne sait pas lui-même à quel point il est extraordinaire de courage. [...] Ce qui nous intéressait, c'était donc de raconter Moulin *via* Barbie.

[...] Moulin est le plus grand héros du XX<sup>ème</sup> siècle. Il est dans la forme ultime du sacrifice : il accepte de souffrir et de donner sa vie pour la liberté. C'est extraordinaire, et c'est ce qui m'a amené à réfléchir à la différence entre le nationalisme et le patriotisme car on a beaucoup affaire à ce type de questionnement à l'heure actuelle. On se méfie tous du nationalisme qui implique qu'on aime sa nation, à l'exclusion des autres. À l'inverse, le patriote défend son pays pour les valeurs qu'il incarne – en l'occurrence, la liberté, l'égalité, la fraternité, sur lesquelles la France s'est forgée. Il n'y a pas d'exclusion de l'autre, mais la volonté de se définir comme un groupe humain qui partage et veut faire perdurer des valeurs.

### LE CHOIX DE LÁSZLÓ NEMES

Ce qu'il a réussi avec *Le Fils de Saul* m'avait bouleversé : c'est, pour moi, le film le plus important sur la Shoah. Car il est parvenu à élever le drame qu'il raconte, tout en échappant à la fiction et au documentaire. On se situe plutôt dans une sorte de *no man's land* et on a l'impression d'être plongé dans l'enfer qu'il dépeint alors qu'on n'y est pas. On s'en approche sans profaner le réel.

[...] Je ne voulais pas faire un film franco-français car j'avais comme ambition que *Moulin* devienne un film universel et intemporel, celui de la lutte entre le bien et le mal, qui raconte comment on réagit face à celui qui veut nous imposer une société totalitaire. Je souhaitais dépasser le cadre de la Seconde Guerre mondiale en la considérant comme un exemple.



# ENTRETIEN AVEC GILLES LELLOUCHE ET LARS EIDINGER

## GILLES LELLOUCHE : INCARNER JEAN MOULIN

Dès le collège, on comprend qu'il s'agit au départ d'un homme voué à une vie plutôt légère et mondaine, mais qui se révèle un héros d'une force et d'un courage sans équivalent. Quand j'ai découvert son histoire, adolescent, j'ai été d'autant plus bouleversé qu'il n'était pas destiné à vivre un parcours aussi hors normes.

[...] Il y a une très lourde responsabilité à camper ce rôle, que l'on connaît, mais je pense qu'il faut aussi la caresser et ne pas l'oublier totalement. Il faut rester dans ce rapport au sacré : c'est un garde-fou et on en avait tous conscience sur le plateau, que ce soit László, Olivier Demangel, ou Alain Goldman – on avait pour mission de s'effacer. J'ai été très bien accompagné par László qui voulait aller dans l'épure, éviter les lieux communs et les clichés, tenter de réduire au minimum ce qu'on pouvait représenter de la souffrance ou de la torture, en suggérant plus qu'en montrant.

J'ai travaillé avec un coach dont l'approche est saisissante : il ne veut pas qu'on apprenne le texte, mais que, au gré des lectures, on tourne autour de ce que disent les mots, de ce qu'ils impliquent, des résonances qu'ils peuvent avoir. Étonnamment, de réunion en réunion, le texte m'apparaissait comme un prolongement de ma pensée, pas comme un exercice scolaire.

## LARS EIDINGER : INCARNER KLAUS BARBIE

Au départ, c'était très difficile. Je ne voulais pas camper Barbie comme un monstre ou un démon, même s'il était profondément brutal, pervers et sadique. Quel que soit le personnage que j'incarne, je cherche à comprendre ce que je peux avoir en commun avec lui, mais aussi ce que le spectateur a en commun avec lui. Je considère le personnage comme un miroir tendu au spectateur et à moi-même.

Car c'est trop facile, lorsqu'on interprète un personnage atroce, de se dire « *Il n'a rien à voir avec moi* ». Les nazis n'étaient ni des extraterrestres, ni des monstres – malheureusement, c'étaient des êtres humains, en dépit même de leur monstruosité. Les dialogues sont brillants à cet égard. Barbie est extrêmement perspicace et très difficile à tromper. Je voulais qu'on ressente cette sensibilité qui le caractérise. Il possédait une stupéfiante intelligence sociale, ce qui est en contradiction totale avec la manière dont il traitait les gens.

Ce n'est pas la première figure historique que j'incarne. En général, je fais un peu de recherche, mais pas de manière excessive. À un moment donné, la recherche peut s'avérer écrasante et même vous paralyser. On peut avoir peur, à chaque instant, de commettre une erreur et de perdre le plaisir du jeu. Il y a un moment où il faut mettre la recherche de côté et se concentrer uniquement sur le scénario. [...] Je ne construis pas le personnage à partir de son apparence extérieure – je ne sais pas imiter les autres. Je ne suis pas capable de m'exprimer comme Klaus Barbie ou d'adopter sa gestuelle. Mais si je parviens à le comprendre intimement et que je construis le personnage en partant de son intériorité, cette approche finit forcément par rejaillir sur l'apparence du personnage.



# RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

---

## INTRODUCTION

La défaite française de 1940 entraîne l'occupation d'une grande partie du territoire par l'Allemagne nazie et la mise en place du régime de Vichy dirigé par Philippe Pétain. Face à la collaboration et à l'occupation naît progressivement la Résistance, à la fois intérieure et extérieure. Longtemps présentée comme un mouvement héroïque et unanime, elle apparaît aujourd'hui comme une réalité plus complexe, diverse et évolutive. Le parcours de Jean Moulin symbolise cette volonté d'unification de la Résistance, tandis que le procès de Klaus Barbie en 1987 participe à la construction d'une mémoire nationale autour des crimes nazis et de la torture.

Le film s'intéresse aux derniers jours de Jean Moulin, à son calvaire solitaire. C'est une gageure car cette période est faiblement documentée ; l'histoire cède la place au vraisemblable, à l'hypothèse. László Nemes propose un récit de fiction qui aide à comprendre ce qu'est résister et mourir en résistant, à l'instar d'une grande fiction de la résistance, *L'Armée des ombres* de Joseph Kessel, remarquablement portée à l'écran en 1969 par Jean-Pierre Melville.

## UNE FICTION INSPIRÉE DE L'HISTOIRE

Le film *Moulin* est une œuvre de fiction inspirée d'événements et de personnages historiques. Il est le résultat d'un dialogue permanent entre la recherche historique et la création artistique. Comme toute création cinématographique, il ne cherche pas à reconstituer chaque fait avec une exactitude documentaire, mais à construire un récit cohérent, rythmé et accessible au plus grand nombre. Les auteurs ont ainsi été conduits à simplifier certaines situations, à condenser des événements, à modifier des chronologies et surtout à imaginer des dialogues et des scènes qui servent la dramaturgie. Ces choix relèvent de la liberté artistique propre à toute œuvre de fiction et ne constituent pas, en eux-mêmes, une faute historique. En page 44, retrouvez tous les partis pris du film, afin de distinguer ce qui relève des faits établis par les sources de ce qui procède de la création scénaristique. Cette lecture critique permet de mieux comprendre à la fois la réalité historique et les mécanismes par lesquels le cinéma la met en récit.

# HISTOIRE

## I. UNE RÉSISTANCE NÉE DE LA DÉFAITE

### A/ RÉSISTER

Plus qu'une défaite, c'est une tragédie qui emporte la France à l'été 1940. Après un effondrement militaire fulgurant en quatre semaines à peine au cours de laquelle la Blitzkrieg (« guerre éclair ») lancée par la Wehrmacht balaie l'Armée française, le pays tout entier s'effondre. Par effet de souffle, l'ensemble de l'édifice institutionnel et social, tout ce qui formait l'armature du pays, s'écroule brutalement. L'exode de huit à dix millions de Français fuyant l'avancée allemande au milieu d'un chaos indescriptible en constitue la manifestation la plus spectaculaire.



#### ACTIVITÉ N°1 : JUIN 1940 VU PAR JEAN MOULIN

**Document.** Moulin Jean, *Premier combat*, Paris, Éditions de Minuit, 1947, p. 35-38

« Je fais ce matin le bilan de la situation. Il est désastreux. Plus aucune organisation économique ni administrative. Tout un édifice social à reconstruire dans des conditions matérielles effroyables, sous les bombardements, alors qu'un quartier de la ville est en flammes, sans eau, sans gaz, sans électricité, sans téléphone... les deux derniers boulangers de la ville sont partis hier soir. Il ne reste plus, d'ailleurs, un seul commerçant... Mais si Chartres est à peu près vidée de ses habitants, le flot monstrueux de la région parisienne se déverse toujours aussi dense sur la ville. »

#### Questions

- Quel est le bilan des combats ?
- En quoi ce bilan est-il celui d'un effondrement plus que d'une défaite ?

Dans ce contexte dramatique, Philippe Pétain, nouveau président du Conseil, juge la guerre perdue et appelle les Français, dès le 17 juin 1940, à « cesser le combat ». La demande d'armistice qu'il formule constitue l'acte politique fondateur de la collaboration avec l'Allemagne nazie. En deux mois à peine, après la signature d'une convention d'armistice avec l'Allemagne le 22 juin, la France cesse d'être une grande puissance et se range aux conditions humiliantes imposées par le vainqueur. Aux deux-tiers occupé, le territoire est désormais morcelé en plusieurs zones aux statuts juridiques distincts.



### Illustration : La France démembrée

Près de deux millions de soldats sont retenus prisonniers. La IIIe République disparaît, remplacée par un nouveau régime autoritaire, l'État Français, qui s'installe à Vichy en zone non occupée. Se posant en père protecteur, le maréchal Pétain appelle les Français à la repentance et lance sa Révolution nationale. Ce choix et la popularité qu'il emporte dans un premier temps ne peuvent pas se comprendre si on ne tient pas compte de la violence des événements qui se sont produits dans les semaines qui ont précédé.

Résister commence dès la défaite française lors de la bataille de France.

L'action résistante naît et s'alimente du refus : refus de la défaite, refus de l'Occupation, refus de l'abandon des valeurs républicaines. Comme l'écrit alors l'anthropologue du musée de l'Homme Anatole Lewitsky, « nous ne pouvons pas, ni collectivement, ni individuellement, admettre une victoire allemande », mais aussi Jean Cassou, « la révolte morale, le fait moral a été essentiel pour tout résistant, l'essence de la Résistance ». Ce refus nourrit une réaction pour préparer la libération du territoire puis restaurer la souveraineté française et la République.

Il se révèle assez difficile de rendre compte de ce que fut « la Résistance » que Pierre Laborie qualifiait d'« indispensable, infaisable, illusoire ». Lutte patriotique pour la libération du sol national et une lutte idéologique pour la dignité de l'homme, elle est à la fois un ensemble de pratiques de résistants solidement documenté et un concept qui charrie mythologies et fantasmes sur les intentions qui animent les pratiques.



**Document.** Jean Moulin, *Premier combat*, Éditions de Minuit, 1947.  
Préface de Charles de Gaulle.

« Max, pur et bon compagnon de ceux qui n'avaient foi qu'en la France, a su mourir héroïquement pour elle.

Le rôle capital qu'il a joué dans notre combat ne sera jamais raconté par lui-même, mais ce n'est pas sans émotion qu'on lira le Journal que Jean Moulin écrivit à propos des événements qui l'amènèrent, dès 1940, à dire Non à l'ennemi.

La force de caractère, la clairvoyance et l'énergie qu'il montra en cette occasion ne se démentirent jamais.

Que son nom demeure vivant comme son œuvre demeure vivante ! »

Charles de Gaulle, 1er juin 1946.

Sous-secrétaire d'État à la Guerre du cabinet Reynaud, le général de Gaulle est largement méconnu du grand public. Il est alors un homme seul, sans soutien et sans moyens, mais qui a tissé dans les jours précédant l'effondrement des relations avec le gouvernement anglais. De retour à Londres, il est autorisé par Winston Churchill à prendre la parole à la BBC le 18 juin. Son texte rejette en bloc l'armistice dont il réfute l'analyse point par point.



## ACTIVITÉ N°2 : DISCOURS DE PHILIPPE PÉTAIN ET APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE

**Document.** Discours de Philippe Pétain le 17 juin 1940 et appel du général de Gaulle le 18 juin 1940.

« Français !

À l'appel de M. le président de la République, j'assume à partir d'aujourd'hui la direction du gouvernement de la France. Sûr de l'affection de notre admirable armée, qui lutte avec un héroïsme digne de ses longues traditions militaires contre un ennemi supérieur en nombre et en armes, sûr que par sa magnifique résistance elle a rempli son devoir vis-à-vis de nos alliés, sûr de l'appui des anciens combattants que j'ai eu la fierté de commander, sûr de la confiance du peuple tout entier, je fais à la France le don de ma personne pour atténuer son malheur.

En ces heures douloureuses, je pense aux malheureux réfugiés, qui, dans un dénuement extrême, sillonnent nos routes. Je leur exprime ma compassion et ma sollicitude. C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat.

Je me suis adressé cette nuit à l'adversaire pour lui demander s'il est prêt à rechercher avec nous, entre soldats, après la lutte et dans l'honneur, les moyens de mettre un terme aux hostilités.

Que tous les Français se groupent autour du gouvernement que je préside pendant ces dures épreuves et fassent taire leur angoisse pour n'écouter que leur foi dans le destin de la patrie.

Philippe Pétain, 17 juin 1940

« Les chefs qui, depuis de nombreuses années, sont à la tête des armées françaises, ont formé un gouvernement. Ce gouvernement, alléguant la défaite de nos armées, s'est mis en rapport avec l'ennemi pour cesser le combat.

Certes, nous avons été submergés par la force mécanique, terrestre et aérienne de l'ennemi.

Infiniment plus que leur nombre, ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui nous font reculer. Ce sont les chars, les avions, la tactique des Allemands qui ont surpris nos chefs au point de les amener là où ils en sont aujourd'hui.

Mais le dernier mot est-il dit ? L'espérance doit-elle disparaître ? La défaite est-elle définitive ? Non !

Croyez-moi, moi qui vous parle en connaissance de cause et vous dis que rien n'est perdu pour la France. Les mêmes moyens qui nous ont vaincus peuvent faire venir un jour la victoire.

Car la France n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle n'est pas seule ! Elle a un vaste Empire derrière elle. Elle peut faire bloc avec l'Empire britannique qui tient la mer et continue la lutte. Elle peut, comme l'Angleterre, utiliser sans limites l'immense industrie des États-Unis.

Cette guerre n'est pas limitée au territoire de notre malheureux pays. Cette guerre n'est pas tranchée par la bataille de France. Cette guerre est une guerre mondiale. Toutes les fautes, tous les retards, toutes les souffrances n'empêchent pas qu'il y a, dans l'univers, tous les moyens pour écraser un jour nos ennemis. Foudroyés aujourd'hui par la force mécanique, nous pourrions vaincre dans l'avenir par une force mécanique supérieure. Le destin du monde est là.

Moi, général de Gaulle, actuellement à Londres, j'invite les officiers et les soldats français qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, avec leurs armes ou sans leurs armes, j'invite les ingénieurs et les ouvriers spécialisés des industries d'armement qui se trouvent en territoire britannique ou qui viendraient à s'y trouver, à se mettre en rapport avec moi.

Quoi qu'il arrive, la Flamme de la résistance française ne doit pas s'éteindre et ne s'éteindra pas.

Demain, comme aujourd'hui, je parlerai à la radio de Londres. »

Général Charles de Gaulle, 18 juin 1940

### Questions

- Quels sont les arguments donnés par Philippe Pétain pour expliquer la défaite ?
- Montrez que Charles de Gaulle s'oppose à Philippe Pétain sur chacun des points énoncés.

## B/ DES RÉSISTANCES MULTIPLES

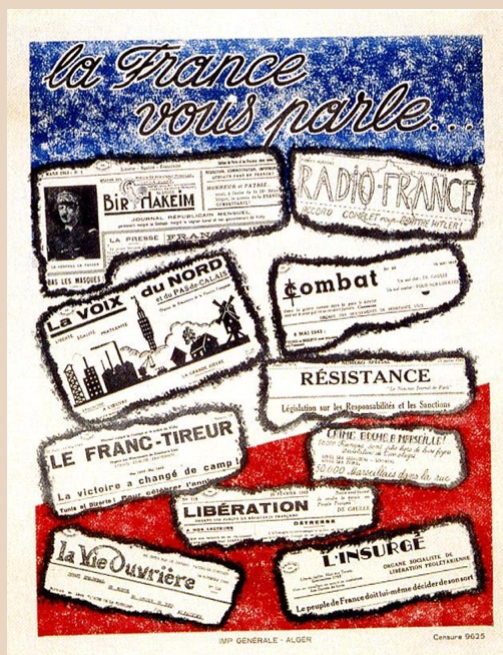
### LA RÉSISTANCE EXTÉRIEURE

Autour de Charles de Gaulle se constitue la France libre après l'appel du 18 juin 1940 depuis Londres. Cette résistance extérieure dispose de moyens militaires, diplomatiques et financiers plus importants que les réseaux intérieurs. Exclusivement militaire à l'origine, l'action de la France libre est au service d'une politique large qui associe combat militaire, diplomatie et propagande. L'accord passé avec Winston Churchill officialise « la force française », la libération et la restauration de la France dans son indépendance et sa grandeur. Il fallait prouver que la France n'avait pas renié l'engagement souscrit avec la Grande-Bretagne au début de la guerre en créant les Forces Françaises Libres, également rallier les territoires français d'outre-mer et enfin obtenir la reconnaissance diplomatique de ce mouvement comme allié à part entière. Ce dernier défi se clôt après le Débarquement et la reconnaissance de la France Libre par Roosevelt, mais est passé par une ample transformation de la France Libre en France Combattante rassemblant toutes les résistances, en Comité Français de Libération Nationale et enfin en Gouvernement Provisoire de la République Française, effaçant la légalité initiale du régime de Vichy. La première force française comptait 7000 hommes en août 1940 selon de Gaulle ; les Forces Françaises Libres (FFL) en comptait 55 000 en juillet 1943. Les FFL combattent aux côtés des Alliés dans plusieurs campagnes militaires sur les différents théâtres d'opérations en Afrique, au Moyen-Orient et en Italie. Elles participent également à la libération de la France après le débarquement du 6 juin 1944.

### LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE

La Résistance intérieure est très fragmentée en 1940.

Ce n'est pas un mouvement unique. Elle se divise en différents « réseaux » de renseignements et « mouvements », souvent organisés selon des sensibilités politiques diverses : gaullistes, socialistes, communistes, chrétiens, syndicalistes, etc. La résistance se développe dès 1940 autour de deux axes majeurs – mais pas forcément associés : lutter contre l'occupant allemand et défendre les valeurs républicaines.



Elle agit clandestinement malgré la surveillance allemande et la répression de Vichy. Ses moyens sont limités et sa première vocation reste l'information, que ce soit par l'existence d'imprimeries clandestines qui publient journaux, tracts et faux papiers, ou par l'obtention de renseignements susceptibles d'aider la résistance de l'extérieur et les Alliés. Ces réseaux vont également organiser des fuites de civils recherchés (opposants, Juifs, étrangers) ou faciliter l'entrée dans la clandestinité.

Le nombre de résistants reste minoritaire dans les premières années mais augmente fortement après 1942, notamment avec l'invasion de la zone sud par l'Allemagne et le Service du Travail Obligatoire (STO).

**Illustration :** Une sélection de dix coupures de presse tirées de journaux de la Résistance française datant de 1942 et 1943

## C/ LYON, « CAPITALE » DE LA RÉSISTANCE FRANÇAISE

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la ville de Lyon joue un rôle essentiel dans la Résistance française, comme le rappelle le général de Gaulle devant la foule de la Place des Terreaux le 14 septembre 1944 : « *Comment dire à Lyon toute l'émotion, toute la gratitude que je ressens dans cette capitale gauloise qui fut ensuite la capitale de la Résistance française et qui est aujourd'hui une très grande ville de notre France couverte de blessures, éclatante dans son honneur et emportée par son espérance.* »

Située en zone libre jusqu'en novembre 1942, Lyon est devenue dès 1940 un refuge pour les opposants au régime de Vichy et les victimes de l'occupation allemande. Sa position stratégique entre la zone occupée et la zone « libre » facilite les échanges clandestins, le passage de messages, d'armes et de personnes recherchées. Des mouvements de résistance s'y développent, comme *Combat* fondé autour d'Henri Frenay, *Libération-Sud* dirigé par Emmanuel d'Astier de La Vigerie ou *Franc-Tireur* créé par Jean-Pierre Lévy, diffusent la presse clandestine et organisent des réseaux d'évasion, de renseignement ou des sabotages contre les infrastructures utilisées par les Allemands.

La résistance à Lyon connaît trois périodes entre 1940 à 1944.

- Une brève première occupation allemande, qui n'a duré que dix-neuf jours.
- Après le tracé d'une ligne de démarcation, Lyon se trouve en zone non occupée ; les troupes ennemies quittent la ville qui passe sous autorité de Vichy dans la cadre de la politique de collaboration.
- Les troupes allemandes reviennent le 11 novembre 1942 à la suite de l'invasion de l'Afrique du Nord par les Alliés. Cette seconde occupation soumet les Lyonnais à l'oppression nazie avec une activité accrue de la Gestapo.

Tandis que Vichy joue le rôle de capitale officielle autour de Pétain, Lyon, qui s'impose comme la métropole de la zone libre, attirant écrivains (Paul Valéry, Saint-Exupéry, Colette...), intellectuels, journalistes, fugitifs en provenance de Paris. Réfugiés étrangers ou juifs, Alsaciens-Lorrains expulsés, transfuges des zones envahies, s'y rendent également. Pétain se rend à Lyon en visite officielle les 18 et 19 novembre 1940. Il lui est fait bon accueil par une population qui lui manifeste massivement son attachement. En même temps s'organisent des manifestations publiques. Si le rassemblement du 11 novembre 1940 au monument aux morts du parc de la Tête d'Or n'attire que trois étudiants, l'opinion se structure en 1942 et manifeste contre la venue de l'orchestre philharmonique de Berlin en mars, se rassemble le 1er mai et le 14 juillet place Carnot autour de la statue de la République, se met en grève à l'automne contre la « Relève » à l'appel du parti communiste. C'est à Lyon que la presse parisienne met fin à ses exodes successifs. Les journalistes régionaux accueillent la presse parisienne – *Le Figaro*, *Le Journal*, *Paris-Soir*, *Le Temps* – et mettent à leur disposition, locaux et équipements. La ville profite également de la proximité de la Suisse ; on y trouve les journaux de Genève et de Lausanne, certes favorables à Vichy mais couvrant l'actualité internationale, et on y capte la radio romande. A l'origine de la plupart des mouvements on trouve la presse clandestine, qui cherche à informer et témoigner. De novembre 1940 à fin 1941, plusieurs périodiques naissent ou circulent à Lyon : *Liberté*, fondé par des démocrates-chrétiens autour de François

de Menthon ; *Petites Ailes et Vérités* d'Henri Frenay et Bertie Albrecht ; *Libération*, d'Emmanuel d'Astier de la Vigerie et Jean Cavaillès ; *les Cahiers du Témoignage chrétien* fondé par le père jésuite Pierre Chaillet ....

Profitant de la relative tolérance de Vichy, les premières initiatives se mettent en place dès septembre 1940 quand circulent dans Lyon les appels à la résistance du général Cochet, tracts signés ouvertement avec le nom et l'adresse de l'auteur. Un discours de refus s'ébauche alors avec l'écrivain catholique Stanislas Fumet et le journaliste de L'Aube Louis Terrenoire qui publient en décembre l'hebdomadaire Temps nouveau en réaction contre le défaitisme officiel et le « meaculpisme » ambiant. Emmanuel Mounier réussit à faire paraître quelques numéros de la revue *Esprit* hostiles à « toute compromission avec le nazisme ». Les deux périodiques sont interdits en août 1941. L'« Amitié chrétienne », organisation créée au lendemain de l'armistice, passe dans la clandestinité en novembre 1942 pour protéger, cacher et sauver ceux que menacent et traquent les polices française et allemande, fournissant assistance matérielle, hébergement et faux papiers, organisant des départs vers la Suisse ou l'Espagne.

Dès la fin de 1941 les trois principales organisations nées en zone Sud fixent leur état-major à Lyon. *Combat* est la plus importante, issue de la fusion des mouvements de Frenay et de Menthon, *Libération-Sud* et *Franc-Tireur* dans lequel « des six camarades qui peuvent s'enorgueillir d'être les fondateurs du premier comité directeur de *Franc-Tireur*, cinq étaient d'origine lyonnaise ou établis depuis longtemps dans la ville ». La Résistance lyonnaise reste aujourd'hui un symbole important de lutte pour la liberté et de refus de l'oppression nazie.



## II. UNE SECONDE BATAILLE DE FRANCE

### A/ VERS L'UNITÉ DE LA RÉSISTANCE

Dès lors, beaucoup de résistants considèrent Vichy comme un véritable ennemi.

L'historienne Claire Andrieu montre que la Résistance devient progressivement un mouvement social et politique. Elle ne se limite plus à quelques individus isolés mais mobilise des catégories variées de la population.

Si l'expression « mouvement social » permet de désigner une mobilisation collective contestataire, elle signale dès les années 1930 un engagement militant indépendant des organisations politiques et syndicales. L'emploi du terme permet de relire la Résistance de l'intérieur, sans la réduire, ni à un événement militaire, ni à un geste héroïque, ni à une simple extension des partis politiques préexistants, mais permet d'en faire une histoire sociale au plus proche des acteurs. La Résistance devient un processus de mobilisation collective soumis aux mêmes logiques d'engagement, de recrutement et d'organisation que tout autre mouvement social.

L'engagement résistant ne s'explique pas uniquement par des convictions politiques préalables : les réseaux de sociabilité — professionnels, familiaux, amicaux, confessionnels — jouent un rôle déterminant dans le processus d'entrée dans la clandestinité, les « liens forts » devenant vecteurs d'engagement dans un mouvement social à haut risque.

La Résistance entretient un rapport ambivalent aux organisations politiques car les résistants revendiquent un engagement indépendant des partis politiques et des syndicats, ce qui explique, notamment, la tension sur la réintégration des partis dans le périmètre de la Résistance au moment de la fondation du Conseil National de la Résistance (CNR), et les difficultés rencontrées par Jean Moulin pour obtenir l'unité. Le CNR est l'aboutissement politique d'une nouvelle offre, concurrente à celle de Vichy, et qui explique à quel point la résistance n'est pas qu'un choix armé, mais également une résistance symbolique et politique.



### ACTIVITÉ N°3 : EN AFRIQUE, EN FRANCE, PARTOUT...



#### Document.

Affiche *Un seul combat pour une seule patrie*

#### Questions

- Quels sont les deux lieux représentés dans l'affiche ? A quelle résistance chacun est-il associé ?
  - Quels sont les symboles représentés dans l'affiche ?
- En quoi donnent-ils une définition de la résistance ?



C'est dans ce contexte que Jean Moulin joue un rôle décisif. Il retourne en France avec la mission d'unir les différents groupes afin de renforcer la Résistance intérieure et de la placer sous une direction commune. Lyon devient alors un centre majeur de réunions clandestines et de coordination. Jean Moulin parvient peu à peu à convaincre les chefs résistants de dépasser leurs rivalités politiques et personnelles. Cette union aboutit en 1943 à la création des Mouvements Unis de la Résistance (MUR), qui regroupent *Combat*, *Libération-Sud* et *Franc-Tireur*. Les MUR permettent de mieux organiser les actions armées, le partage des informations et l'aide aux personnes poursuivies.

**Illustration :** « La marche des FFI », partition musicale © CHRD. À écouter sur <https://www.chrd.lyon.fr/musee/explorer-les-collections>

## B/ NAISSANCE DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE

Entre 1942 et 1943, la Résistance française passe d'une multitude de groupes dispersés à une organisation unifiée capable d'agir efficacement contre l'occupation allemande. Cette évolution est largement due à l'action de Jean Moulin, nommé représentant du général Charles de Gaulle en France. Parachuté dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942, Jean Moulin reçoit pour mission de rapprocher les différents mouvements de résistance qui agissent souvent de manière indépendante et parfois rivale. Son objectif est de renforcer leur efficacité militaire et politique tout en affirmant l'autorité de de Gaulle face aux Alliés. La première étape de cette unification concerne les grands mouvements de la zone sud. Jean Moulin parvient à convaincre les dirigeants de *Combat*, fondé par Henri Frenay, de *Libération-Sud*, dirigé par Emmanuel d'Astier de La Vigerie, et de *Franc-Tireur*, créé par Jean-Pierre Lévy, de mettre en commun leurs moyens. Cette coopération aboutit officiellement le 26 janvier 1943 à la création des Mouvements unis de la Résistance (MUR). Les trois organisations coordonnent alors leurs actions de propagande, de renseignement et de sabotage contre l'occupant allemand.

Parallèlement, Jean Moulin travaille à l'unification militaire de la Résistance. Les différents groupes armés sont progressivement regroupés afin d'améliorer leur efficacité. Cette coordination permet une meilleure préparation des futures opérations menées aux côtés des Alliés. La Résistance devient ainsi une force plus structurée et mieux organisée à l'échelle nationale.

La création du CNR est l'aboutissement de cette politique d'union. Le 27 mai, dans un appartement de la rue du Four à Paris, Jean Moulin réunit pour la première fois les représentants des principaux mouvements de résistance, des partis politiques de la Troisième République et des syndicats. Cette réunion historique marque la naissance du CNR. Pour la première fois, toutes les composantes de la Résistance française reconnaissent l'autorité du général de Gaulle et s'accordent sur une stratégie commune pour libérer le territoire.



## ACTIVITÉ N°4 : PREMIÈRE RÉUNION DU CNR

**Document.** Compte-rendu par Jean Moulin de la première réunion du Conseil National de la Résistance [tiré de Jean-Pierre Azéma, *Jean Moulin*, Perrin, 2006].

« Je passe sur les difficultés matérielles de l'organisation d'une réunion de 17 membres tous recherchés ou au moins surveillés par la police et la Gestapo. J'ai la satisfaction de pouvoir vous dire que, non seulement tous les membres étaient présents à la réunion [Moulin en avait fait une obligation à laquelle il tenait tout particulièrement], mais celle-ci s'est déroulée dans une atmosphère d'union patriotique et de dignité que je me dois de souligner.

[...] Après avoir remercié tous les membres d'avoir répondu à l'appel du Général de Gaulle et du Comité National Français, j'ai cru devoir rappeler brièvement les buts de la France Combattante, tels que les avait définis son chef :

- 1) Faire la guerre ;
- 2) Rendre la parole au peuple français ;
- 3) Rétablir les libertés républicaines dans un État d'où la justice sociale ne sera point exclue et qui aura le sens de la grandeur ;
- 4) Travailler avec les Alliés à l'établissement d'une collaboration internationale réelle, sur le plan économique et spirituel, dans un monde où la France aura retrouvé son prestige. »



### Questions

- Pourquoi cette réunion apparaît-elle comme un « exploit » ?
- En quoi cette réunion est-elle la préfiguration du programme pour l'après-guerre ?
- Comment le film montre-t-il que l'action de Jean Moulin fut décisive pour la création du CNR ?



## C/ LE COMAC

Le Comité d'action militaire (COMAC) est créé le 27 mai 1944 par le CNR afin de coordonner l'action militaire des différentes organisations de résistance à l'approche du débarquement allié. Il est composé de trois responsables : Pierre Villon, représentant le Front national de la Résistance, Jean de Vogüé et Alfred Malleret-Joinville. Le COMAC dirige les Forces françaises de l'Intérieur (FFI), créées pour regrouper les différents mouvements armés de la Résistance, et coordonne les opérations de sabotage, les actions de guérilla et les insurrections destinées à soutenir l'avancée des Alliés après le Débarquement de Normandie du 6 juin 1944. Parmi les acteurs majeurs de cette organisation figure également Maurice Kriegel-Valrimont, membre influent du CNR. Chargé de missions de liaison et de coordination entre les différents réseaux résistants, il joue un rôle important dans la préparation de l'insurrection nationale et dans l'organisation de la Libération de Paris en août 1944. Représentant des Forces françaises de l'Intérieur auprès des autorités gaullistes, il contribue à assurer l'unité d'action entre les résistants de l'intérieur et le Gouvernement provisoire dirigé par le général Charles de Gaulle. Grâce à l'action du COMAC, la Résistance participe activement à la libération du territoire français et à la restauration de l'autorité républicaine.

# III. JEAN MOULIN ET L'HÉROÏSME RÉSISTANT

---

La clandestinité impose de vivre sous de fausses identités et dans une méfiance permanente. L'héroïsme des résistants est souvent mis en avant dans la mémoire nationale. Il convient de nuancer cette vision : les résistants sont des individus ordinaires confrontés à des choix difficiles dans un contexte exceptionnel.

## A/ JEAN MOULIN EN 5 MOMENTS D'UNE VIE

Jean Moulin naît en 1899 à Béziers et réalise un parcours brillant dans la fonction publique qui fait de lui le plus jeune préfet de France en 1937. Il refuse le 17 juin 1940 de signer un document qui impute à des tirailleurs sénégalais la mort de civils bombardés en réalité par les Allemands. Battu et jeté en prison, craignant de céder aux pressions, il tente de se suicider en se tranchant la gorge. Sauvé de justesse et soigné, il conserve de cet événement une cicatrice qu'il cache sous une écharpe.



Moulin reprend ses fonctions mais est révoqué en novembre 1940 par le Régime de Vichy en raison de son engagement passé en faveur du Front populaire. (Très) jeune retraité, il commence à nouer des contacts avec la résistance de la zone libre dont il tire un rapport qu'il part transmettre à de Gaulle à Londres en octobre 1941. Cette rencontre, dont nous n'avons aucune trace, est décisive : Moulin s'engage dans la France Libre.

**Illustration :** Jean Moulin dans les jardins de la préfecture d'Eure-et-Loir à Chartres fin juin 1940. Pour rassurer sa famille, Jean Moulin demande à sa secrétaire, Françoise Thepault, de le photographier. Ayant revêtu sa tenue de préfet, il a dissimulé par un foulard sa blessure au cou consécutive à sa tentative de suicide.

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |  |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| REGISTRATION CERTIFICATE No. <u>1043799</u><br>ISSUED AT <u>AROZ Piccadilly</u><br>ON <u>25th October 1941</u><br>NAME (Surname first in Roman Capitals) <u>MERCIER Joseph Jean</u><br>ALIAS _____<br>Left Thumb Print (if unable to sign name in English Characters).<br>PHOTOGRAPH<br>Signature of Holder } <u>Joe Mercier</u> |  | Nationality <u>French</u><br>Born on <u>20.7.96</u> in <u>Peronne</u><br>Previous Nationality (if any) _____<br>Profession or Occupation { <u>None</u><br>Single or Married { <u>Single</u><br>Address of Residence { <u>De Vere Hotel</u><br><u>23/10/1941</u><br>Arrival in United Kingdom on <u>23/10/1941</u><br>Address of last Residence outside U.K. <u>Lisbon</u><br>Government Service <u>Sgt. French</u><br><u>Army 1916/18</u><br>Passport or other papers as to Nationality and Identity.<br><u>French Pkt No 41</u><br><u>issued Grasse 7.2.41</u> |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**Illustration :** faux papiers britanniques de Jean Moulin, 25 octobre 1941. © Musée de la Libération, Paris

Devenu Rex, Moulin est parachuté en France en janvier 1942 avec pour mission d'unifier les différents mouvements de Résistance intérieure. Il crée en avril le Bureau d'information et de presse (BIP) qu'il confie à Georges Bidault, professeur au lycée du Parc. Préparant un après Vichy, Moulin organise avec le Lyonnais André Plaisantin et Claude Bourdet le « noyautage des administrations publiques » (NAP). Il met au point l'« Armée secrète » dont le général Delestraint prend la tête. Il inaugure enfin à Lyon, le 27 novembre, le « Comité de coordination » en présence des trois chefs de zone Sud et de Delestraint. Tâche ardue et négociations difficiles, facilitées toutefois par les moyens que Moulin met à la disposition des réseaux de résistance, conduisent à la fusion des mouvements *Combat*, *Franc-Tireur* et *Libération-Sud* au sein des Mouvements Unis de Résistance (MUR) le 26 janvier 1943.

Après un nouveau séjour londonien, Rex devenu Max nommé Commissaire national de la France Libre revient en France avec la nouvelle mission de créer un Conseil de la Résistance regroupant mouvements de résistance, partis et syndicats – le futur Conseil National de la Résistance de 1944. Le 27 mai, le Conseil se réunit et vote à l'unanimité la reconnaissance de de Gaulle comme chef de la France Libre.

La création du Conseil National de la Résistance constitue l'un des actes politiques les plus décisifs de la Seconde Guerre mondiale. En réunissant sous une même autorité les principaux mouvements de résistance, les partis politiques et les organisations syndicales, Jean Moulin donne au général de Gaulle une légitimité démocratique et nationale incontestable. Jusqu'alors, les Alliés, et tout particulièrement les Américains, continuaient d'hésiter entre le général de Gaulle et le général Henri Giraud, qu'ils jugeaient plus conciliant. Cette ambiguïté alimentait même le projet d'une administration militaire alliée des territoires libérés, l'AMGOT (Allied Military Government of Occupied Territories), qui aurait placé la France sous un régime d'occupation comparable à celui prévu pour l'Allemagne ou l'Italie. En démontrant que la Résistance intérieure reconnaissait massivement l'autorité de la France libre, le CNR rendit politiquement inacceptable une telle mise sous tutelle. Il renforça la position du général de Gaulle face au général Giraud et permit à la France de se présenter, au moment de la Libération, non comme un pays administré par les vainqueurs, mais comme une nation qui s'était elle-même relevée grâce à la légitimité de sa Résistance unifiée.

Après l'arrestation de Delestraint, chef de l'Armée Secrète à Paris le 9 juin, Moulin organise une réunion pour lui trouver un successeur à Caluire, dans la banlieue de Lyon, le 21. Arrêté par la Gestapo avec les autres participants – sauf Hardy –, il est violemment torturé par Klaus Barbie, chef de la section IV des services de renseignement de Lyon. Transféré à Paris puis Neuilly, il meurt le 8 juillet des suites de ses blessures dans le train qui le conduit en Allemagne.

**Document.** Lettre de Jean Moulin au général de Gaulle, 15 juin 1943 (source : CHRD).  
Ce courrier est la dernière correspondance échangée entre Moulin et de Gaulle avant l'arrestation de Moulin.

15 Juin 1943

Mon général,

Notre guerre, à nous aussi, est rude.

J'ai le triste devoir de vous annoncer l'arrestation par la gestapo, à Paris, de notre cher Vidal.

Les circonstances ? une source dans laquelle il est tombé avec quelques uns de ses nouveaux collaborateurs.

Les causes ?

Tout d'abord la campagne violente menée contre lui et contre moi par Charvet qui a, à la lettre, porté le conflit sur la place publique et qui a, de ce fait, singulièrement attiré l'attention sur nous. (Tous les papiers de Charvet sont, vous ne l'ignorez pas, régulièrement pris par la gestapo. Il y a quelques jours encore, celle-ci a mis la main, dans la propre chambre de Charvet, sur tous les compte-rendus du Comité Directeur de M.V.)

Ensuite, et là permettez-moi d'exhaler ma mauvaise humeur, l'abandon dans lequel nous nous a laissés en ce qui concerne l'A.S.

Il y a trois mois, lors que je me trouvais auprès de vos services, j'ai réclamé pour l'A.S. trois officiers susceptibles de constituer l'armature de l'E.M. de Vidal. Malgré des rappels incessants, je n'ai pu obtenir satisfaction.

Vidal, alors que Charvet lui dressait des pires embûches, a dû reprendre l'A.S. à zéro et travailler

« Mon Général.

*Notre guerre, à nous aussi, est rude.*

*J'ai le triste devoir de vous annoncer l'arrestation par la Gestapo, à Paris, de notre cher Vidal [Delestraint].*

*Les circonstances ?*

*Une souricière dans laquelle il est tombé avec quelques-uns de ses nouveaux collaborateurs. Les causes ?*

*Tout d'abord la campagne violente menée contre lui et contre moi par Charvet [Frenay] qui a, à la lettre, porté le conflit sur la place publique et qui a, de ce fait, singulièrement attiré l'attention sur nous. (Tous les papiers de Charvet sont, vous ne l'ignorez pas, régulièrement pris par la Gestapo. Il y a quelques jours encore, celle-ci a mis la main, dans la propre chambre de Charvet, sur tous les comptes rendus du Comité Directeur des M.U.). Ensuite, et là permettez-moi d'exhaler ma mauvaise humeur, l'abandon dans lequel Londres nous a laissés en ce qui concerne l'A.S. [Armée secrète].*

*Il y a trois mois, lorsque je me trouvais auprès de vos services, j'ai réclamé pour l'A.S. trois officiers susceptibles de constituer l'armature de l'E.M. de Vidal [Delestraint]. Malgré des rappels incessants, je n'ai pu obtenir satisfaction.*

*Vidal, alors que Charvet [Frenay] lui dressait les pires embûches, a dû reprendre l'A.S. à zéro et travailler tout seul pour remonter un instrument sérieux.*

*Il s'est trop exposé, il a trop payé de sa personne. Il lui fallait les collaborateurs que nous avions demandés. Il y a trois semaines, je vous ai adressé à ce sujet un câble appelant votre attention sur le tragique de la situation et sur la responsabilité grave que prenait la France combattante en refusant de nous envoyer le personnel demandé.*

*Aura-t-il fallu que le pire arrive pour que des mesures soient prises ? »*

*Étant donné la situation présente ici, il n'y a plus qu'une issue : Nous envoyer d'urgence, c'est-à-dire, cette lune 1/ un officier général ou un officier supérieur qui prenne la succession de Vidal [Delestraint] 2/ les trois officiers que nous avons jusqu'à ce jour réclamés en vain. J'ai tenu secrète l'arrestation de Vidal [Delestraint]. Il n'y a pas une minute à perdre. Tout peut encore être réparé.*

*Mais, il faut que personne à Londres et à Alger ne soit au courant et surtout pas les chefs des mouvements.*

*Le nouveau chef de l'A.S. ne doit être désormais connu ici que de son chef d'E.M. et de moi-même.*

*Dans cette affaire, plusieurs de mes meilleurs collaborateurs civils ont été pris. J'ai pu, une fois encore, m'en sortir.*

*Vous pouvez compter sur toute mon ardeur et toute ma foi pour réparer le mal qui a été fait. Je dispose personnellement, maintenant, de deux secrétariats bien organisés dans chacune des zones et j'ai enfin trouvé ici les deux suppléants qui désormais me doublent dans l'une et l'autre zone. »*

Le film de László Nemes n'est pas sans rappeler la lucidité brutale de la formule de Pascal reprise par Jean-Pierre Azéma : « nous mourrons seul ». Les conditions de son incarcération et des tortures dont il fut victime ne nous sont connues que par quelques témoignages dont la fiabilité est incertaine, au point que l'on ne sache avec certitude si l'urne transférée au Panthéon contient plus que ses cendres présumées.

**Document.** L'arrestation de Jean Moulin racontée par Raymond Aubrac en 1963.  
<https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/arrestation-jean-moulin-raymond-aubrac-caluire-lyon-1943>

## B/ ENFERMÉ À LA PRISON DE MONTLUC



Le fort Montluc, à Lyon, est édifié au début du XIXe siècle pour défendre la ville. Au fort est jointe une prison militaire construite en 1921 sur les glacis du fort, dans le cadre d'une réorganisation de la justice militaire issue de la Première Guerre mondiale. Décidée dès 1914 mais inaugurée seulement en 1921, elle jouxte un tribunal militaire compétent pour une large partie du sud-est de la France.

La prison passe sous juridiction civile en 1927 mais elle ferme en 1932 avant d'être remise en service en novembre 1939 en tant que prison militaire. Y sont internés quelques « ennemis de la France » (militants communistes à la suite de l'interdiction du Parti communiste puis premiers résistants). Le tournant décisif survient en novembre 1942 : après l'invasion de la zone libre, l'établissement est réquisitionné par les Allemands et placé sous contrôle de la Wehrmacht. Il devient le siège de la Gestapo à Lyon, dirigé par Klaus Barbie.



*2ème étage du bâtiment cellulaire, novembre 1944 © Arch. Dép. Rhône 4544 W 17.*

Montluc devient alors « l'antichambre des départs vers les camps de concentration » : près de 10 000 hommes, femmes et enfants y transitent entre février 1943 et août 1944, parmi lesquels Jean Moulin, Marc Bloch et les enfants d'Izieu raflés en avril 1944, dans des conditions de détention extrêmes, plusieurs internés étant entassés dans des cellules exigües et dépourvues de tout confort.



Près des deux tiers des prisonniers sont déportés et plusieurs centaines sont fusillés ou exécutés dans la région lyonnaise, notamment lors des massacres commis par l'occupant durant le printemps et l'été 1944. La libération de Lyon, le 3 septembre 1944, sauve les derniers internés encore retenus dans l'enceinte. Devenue prison civile après la guerre, puis fermée définitivement en 2009, Montluc a depuis été inscrite aux Monuments historiques et transformée, à partir de 2010, en haut lieu de la mémoire nationale placé sous la tutelle du ministère des Armées, faisant du lieu l'un des sites de mémoire les plus emblématiques de la Résistance et de la répression nazie en France.

## C/ DANIEL CORDIER (1920-2020), SECRÉTAIRE DE JEAN MOULIN

Un personnage reste énigmatique dans le film de László Nemes : un jeune homme assiste, impuissant, à l'arrestation de Jean Moulin. C'est Daniel Cordier. Il fut le secrétaire de Moulin mais pas seulement, car Moulin fit de Cordier un résistant, puis un historien.

Issu d'une famille bourgeoise, catholique et conservatrice de Bordeaux, Daniel Cordier grandit dans la mouvance de la droite nationaliste la plus intransigeante. Militant de l'Action française, il est maurrassien (partisan des idées de Charles Maurras) et il reconnaît dans ses mémoires qu'il est alors antisémite, anticomuniste, antiparlementaire et profondément nationaliste. Il a ainsi tout du futur partisan de Vichy, mais le discours radiodiffusé du maréchal Pétain, entendu le 17 juin 1940, provoque chez lui une réaction de rejet viscérale. Comprenant que son modèle idéologique trahit la France en acceptant la défaite, Daniel Cordier rejoint l'Angleterre et s'engage dans les Forces françaises libres dès juin 1940, recevant une formation d'agent du Bureau Central de Renseignements et d'Action (BCRA).



En juillet 1942, Daniel Cordier, parachuté en France, rencontre à Lyon pour la première fois Jean Moulin. Ce dernier l'engage pour organiser son secrétariat clandestin. Il fonde et dirige ce secrétariat et, pendant onze mois, il est au quotidien l'un des plus proches collaborateurs de Moulin. Il gère son courrier et ses liaisons radio avec Londres, l'aide à créer divers organes et services de la Résistance, et assiste aux patients efforts d'unification des mouvements. Au contact de Moulin — radical-socialiste, laïc convaincu, républicain — Cordier renonce à ses opinions d'extrême droite et adhère aux idées démocrates et républicaines. Ce n'est pas une conversion opportuniste et toute son œuvre ultérieure en porte la marque.

La guerre achevée, Daniel Cordier choisit de tourner la page et ne parle plus de la Résistance en public pendant plus de trente ans. Il devient marchand d'art, critique et collectionneur, comme un hommage silencieux à Moulin qui avait fait son éducation artistique. Mais au début des années 1980 les controverses mémorielles sur la Résistance poussent Daniel Cordier à se faire historien pour défendre la mémoire de Jean Moulin. Il publie la première biographie d'importance sur Jean Moulin sur des archives de première main. Au-delà de la défense d'une figure héroïque, elle est un jalon incontournable pour l'historicisation du combat de la Résistance. Cordier s'est également impliqué dans le débat judiciaire à l'occasion du procès de René Hardy en 1947, lorsqu'il dépose dans le sens de la culpabilité de Hardy dans l'arrestation de Jean Moulin.

# IV. KLAUS BARBIE, LE « BOUCHER DE LYON »

---

L'activité intense de la résistance suscite la répression nazie personnifiée par le chef de la Gestapo de Lyon, Klaus Barbie, le « boucher de Lyon ». Il y mène une politique de terreur fondée sur les arrestations, la torture et les exécutions. De nombreux résistants sont emprisonnés à la prison de Montluc avant d'être déportés ou fusillés. A Lyon, la mission première de Klaus Barbie (ci-contre) et de son équipe demeure le démantèlement de la Résistance. En mai 1944, Barbie parvient même à décapiter l'organisation FTP (Francs-tireurs et partisans, mouvement de résistance communiste) de la zone Sud.

## A/ LA CONFRONTATION

Né en 1913, Nikolaus Barbie a une trajectoire entièrement façonnée par le nazisme, le régime lui offrant l'ascension sociale fulgurante que son milieu d'origine ne lui aurait pas permise. Alors qu'il cherche une profession, il rejoint la SS en 1935, à l'âge de 22 ans, puis travaille avec les services de sécurité du régime nazi au sein du service de sécurité du parti nazi qui devient service de renseignements du Reich. Il y est formé comme interrogateur et effectue son service militaire dont il sort sous-lieutenant SS. C'est aux Pays-Bas après la capitulation qu'il parfait sa méthode : traque des Juifs, infiltration des réseaux clandestins, torture systématique des suspects. Ces années néerlandaises constituent le laboratoire des pratiques qu'il emploie à Lyon à partir de 1942. La ville est à la fois une cible stratégique importante et le terrain de chasse idéal pour un homme comme Barbie.

Klaus Barbie est placé à la tête de la Gestapo avec pour mission la « lutte anticomuniste, anti-sabotage et anti juive ». Il installe son quartier général à l'Hôtel Terminus, place



Perrache, où les caves deviennent des salles de torture. Il y dirige la section IV du KDS lyonnais — la section chargée de la lutte contre la Résistance et les Juifs — avec zèle et cruauté. Klaus Barbie est responsable de l'exécution ou du meurtre de plus de 4 000 individus selon les estimations, et de la déportation de milliers de Juifs vers Auschwitz.

Le 10 juin 1943, Klaus Barbie, « traite » René Hardy puis, de façon surprenante, le relâche. Le 21 juin, le coup de filet de Caluire et l'arrestation de Moulin scellent la rencontre entre le tortionnaire et sa victime. Moulin est torturé en personne par Barbie pendant une dizaine de jours ; il est quotidiennement extrait de la prison de Montluc, où il est interné avec les autres dirigeants de la Résistance, et conduit au siège de la Gestapo, avenue Berthelot, pour y être interrogé.

Le 23 juin, Klaus Barbie commence une série d'interrogatoires d'une violence extrême. Jean Moulin, que Barbie sait être l'homme clef de la Résistance unifiée dont il connaît les noms de code « Max » et « Rex », résiste à toutes les sessions de torture. Selon la version de Paul Rivière, résistant emprisonné avec Jean Moulin à Montluc, ce dernier aurait été torturé pendant plusieurs jours par Klaus Barbie au siège de la Gestapo. Selon Klaus Barbie, Jean Moulin aurait essayé de se suicider à plusieurs reprises. La version de Barbie, exposée lors d'interrogatoires réalisés en 1948 par le commissaire Louis Bibes et l'inspecteur Charles Lehrmann, de la DST, le service français de contre-espionnage, sous supervision états-unienne, présente Moulin comme s'étant blessé lui-même. Klaus Barbie déclare que Jean Moulin, alias Max, « avait eu une attitude magnifique de courage, tentant de se suicider à plusieurs reprises en se jetant dans l'escalier de la cave et en se cognant la tête contre les murs entre les interrogatoires ».



Le 25 juin, Klaus Barbie parvient à supposer l'identité de « Max », alias Jean Moulin, qui est transféré à Paris à la fin du mois. L'homme qui ne parle pas, même sous la torture, meurt des suites des sévices infligés par les tortionnaires de la Gestapo, vraisemblablement le 8 juillet 1943, entre Metz et Francfort, lors de son transfert par train à Berlin. Le 9, le corps d'un Français qui serait Jean Moulin est ramené à Paris, incinéré, ses cendres déposées au Père-Lachaise.

## B/ CE QUE SAVENT LES ALLEMANDS

Klaus Barbie dirige la Section IV de la Gestapo à Lyon, particulièrement en charge de faire la chasse aux résistants. Il peut pour cela s'appuyer sur des espions et sur des résistants ayant changé de camp. L'occupant est ainsi relativement bien informé de ce qui se déroule en France avec la mise en place de l'Armée Secrète.

Le rapport rédigé le 27 mai 1943 par Ernst Kaltenbrunner témoigne de la connaissance déjà très précise que les services de sécurité allemands possèdent de l'organisation de la Résistance française. Plusieurs historiens estiment que ces renseignements proviennent, au moins en partie, du vol de documents appartenant à Henri Frenay, chef du mouvement *Combat*. Ces archives, qui décrivaient la structure des différents mouvements de Résistance tout en accordant une place privilégiée à *Combat*, auraient fourni à la Gestapo de précieuses informations sur leur organisation. Dans sa lettre au général de Gaulle du 15 juin 1943, Jean Moulin fait lui-même allusion à cette compromission, qu'il considère comme une menace sérieuse pour la sécurité des réseaux clandestins.



## ACTIVITÉ N°5 : LE RAPPORT KALTENBRUNNER

**Document.** Le Rapport Kaltenbrunner du 27 Mai 1943 (extrait).

A la suite de longues négociations FRESNAY réussissait, en septembre 1942, à rassembler les groupes paramilitaires des organisations :

*Combat*, *Franco-Tireurs* et *Libération* pour la mise sur pied d'une Armée Secrète sous la direction d'un Comité de coordination, composé de délégués de chacune de ces organisations.

La section paramilitaire de *Combat*, qui auparavant était déjà désignée par le terme Armée Secrète, conserva en raison de sa supériorité numérique (80 %), la prédominance au sein de la nouvelle Armée Secrète.

En janvier 1943, FRESNAY réussit à subordonner l'ensemble des organisations : *Combat*, *Franco-Tireurs* et *Libération* à un Comité directeur qu'il dirigeait en tant que chef de *Combat* et auquel appartenaient les chefs des deux autres organisations : GILLES pour *Franco-Tireurs*, DARTHEZ pour *Libération*, ainsi qu'un représentant, dont le nom n'est pas connu, du Comité National du général de GAULLE à Londres.

Le capitaine FRESNAY s'efforça de rallier les autres groupes de la Résistance en France.

Le résultat de ses efforts ressort du schéma :

2- «Etat de l'Armée Secrète et de ses principaux chefs au sein des mouvements français -Situation en Avril 1943».

3- Articulation de l'organisation *Combat*.

L'articulation interne de l'organisation *Combat* (valable aussi pour les mouvements *Libération* et *Franco-Tireurs*), dans la mesure où ils comportent des subdivisions semblables, fait l'objet du schéma :

«Constitution organique de l'Armée Secrète d'après l'organisation *Combat*-Situation en Mars 1943».

La section «Janus», questions militaires, est dirigée par le Capitaine FRESNAY lui-même.

La sous-direction : A.S. = Armée Secrète est l'embryon de ce qui devait devenir par la suite L'Armée Secrète. Il faut signaler la sous-section Groupe Franc qui conserve son autonomie après avoir été rattachée à l'Armée Secrète ; elle représente une formation de spécialistes pour les actions mettant en œuvre des explosifs. Elle comprend environ 1 100 hommes et elle a déjà réalisé, depuis le début de mars 1943, 150 missions.

Il convient également de signaler la section «Propagande» de *Combat* qui a distribué au cours du mois de février 1943 seulement, plus de 600 000 exemplaires de différents tracts.

### Questions

Confrontez cet extrait du rapport Kaltenbrunner à la lettre de Jean Moulin du 15 juin 1943.

- En quoi la lettre de Jean Moulin permet-elle de porter un regard critique sur le rôle attribué à Henri Frenay dans le rapport allemand ?
- Que nous apprend cette confrontation sur l'utilisation des sources de renseignement par l'historien ?

A partir du 11 novembre 1942 la Résistance fait face à une situation nouvelle. La Gestapo se rend maîtresse de la ville, établit officiellement ses services dans le centre de Lyon, réquisitionnant plusieurs étages de l'hôtel Terminus à Perrache et fixe son quartier général avenue Berthelot, dans les bâtiments de l'École de santé militaire. En fin d'année est nommé à Lyon l'Obersturmführer SS Barbie, pour prendre le commandement de la section IV dont la mission est la répression des crimes et délits politiques, la chasse aux réfractaires au STO et aux Juifs. Au cours de 1943, les rafles se succèdent, tantôt contre les Juifs comme le « coup de filet » opéré en février dans les locaux de l'UGIF (Union générale des israélites de France), tantôt contre les réfractaires au STO comme la vaste rafle à Villeurbanne le 1er mars. La Gestapo recrute informateurs et mouchards. A partir de 1943, elle est secondée par la Milice française qui se livre à un véritable terrorisme « légal » sous la direction, à Lyon, de Joseph Lécussan et Paul Touvier, marquée par l'assassinat de Victor Basch, président de la Ligue des Droits de l'homme et de sa femme dans la banlieue lyonnaise le 10 janvier 1944. Le 6 avril 1944, la Gestapo investit la colonie d'enfants juifs d'Izieu et embarque tous ses occupants à destination des camps de concentration.



La mission principale de Barbie demeure cependant le d  mant  lement de la R  sistance par la multiplication des filatures, sourici  res, infiltrations de « moutons » (faux d  tenus ou indicateurs infiltr  s aupr  s des r  sistants), arrestations, chantage, tortures, ex  cutions dans tous les mouvements de r  sistance. La composition de Lars Eidinger rend justice de l'image ambig  e de Klaus Barbie. Christian Pineau, dirigeant de Lib  ration-Nord souligne l'attrait inqui  tant de Barbie dont le « visage est beau et dur ; quant    son regard, il me fait frissonner. C'est le regard collectif d'un peloton d'ex  cution ». Lucie Aubrac (grande figure de la R  sistance), au contraire, s'interroge : « Comment puis-je imaginer que ce jeune homme assez quelconque, un brin vulgaire, est le ma  tre tout-puissant de la ville de Lyon ? ».

Mais rien n'aurait distingu   le « boucher de Lyon » des autres officiers de la Gestapo s'il n'avait arr  t   Jean Moulin et n'en avait   t   le tortionnaire, au point que ce dernier, moribond, d  c  de dans le train qui assure son transfert    Berlin.

# V. LA MORT DE JEAN MOULIN, UN MOMENT D'HISTOIRE

---

## A/ LA POSTÉRITÉ DE JEAN MOULIN OU LA FABRIQUE DU HÉROS

À la Libération, Jean Moulin est déjà reconnu par les responsables de la Résistance comme l'artisan de son unification, mais son action demeure encore largement méconnue du grand public. Puis sa mémoire se construit progressivement, au croisement des témoignages, des travaux historiques et des enjeux politiques de l'après-guerre. Son action en faveur de l'unification de la Résistance, sa mort sous les tortures de la Gestapo et l'absence de tout reniement en font peu à peu une figure consensuelle, capable d'incarner l'unité nationale retrouvée. La panthéonisation de 1964, magnifiée par le discours d'André Malraux, marque l'aboutissement de cette élaboration mémorielle : Jean Moulin cesse d'être seulement un héros de la Résistance pour devenir l'un des grands symboles de la République.

### LE DÉBAT HISTORIQUE SUR CALUIRE

L'arrestation de Jean Moulin à Caluire le 21 juin 1943 est longtemps restée entourée de débats historiques.



Au cours d'une réunion clandestine qui se tient dans la banlieue lyonnaise, à Caluire dans la maison du docteur Dugoujon, une dizaine de policiers du SD (*Sicherheitsdienst* — le service de renseignement allemand) font irruption et arrêtent outre le médecin et quelques patientes, Jean Moulin, Raymond Aubrac et André Lassagne de *Libération-Sud*, Henri Aubry et René Hardy de *Combat*, le colonel Lacaze (à la tête du 4<sup>e</sup> Bureau de l'AS), le colonel Schwartzfeld responsable du mouvement lyonnais France d'abord, ainsi que Bruno Larat, un agent londonien qui avait rejoint la France en février 1943 pour diriger la centrale des opérations aériennes. Tous les prisonniers sauf Hardy, qui réussit à s'enfuir, sont conduits avenue Berthelot, à l'École de santé militaire, puis internés à Montluc.

Les historiens s'interrogent sur une possible trahison dans le cadre d'une résistance qui souhaite préparer l'avenir mais ne pense pas le même avenir pour la France. L'arrestation puis la relâche de certains résistants ont alimenté les rumeurs d'une trahison qui finalement servait davantage l'occupant que la résistance devenue suspicieuse. Le principal suspect fut longtemps René Hardy, mais il fut acquitté lors de deux procès après la guerre. Il reste difficile d'établir avec certitude les responsabilités exactes.

Sans chercher à dissiper les zones d'ombres de cet événement, rappelons quelques éléments. Henri Aubry et Pierre Bénouville partagent de façon indirecte la responsabilité de l'imprudence qui conduit à l'arrestation. Le premier, sans doute sur les conseils de Bénouville, persuade Hardy d'assister à la réunion – Hardy qui remplace alors Frenay et ne fait pas mystère de son opposition aux propositions de Moulin. Aubry n'a pas prévenu Moulin qu'il avait invité Hardy à la réunion. Bénouville, n'a cessé de s'opposer également à Moulin. Face au danger de voir *Combat* écarté de l'Armée secrète et jugeant qu'Aubry risquait de ne pas tenir tête à Moulin, il prend sur lui d'envoyer Hardy, plus combatif, enfreignant les consignes de sécurité car Hardy lui avait confié son arrestation par la Gestapo début juin.

Bien que Hardy soit reconnu comme un résistant authentique, les soupçons se portent immédiatement sur lui, qui est le seul à avoir réussi à s'échapper lors de l'arrestation. Caché dans un fossé, il est récupéré par la police française, puis transféré par le SD dans un hôpital-prison. Il s'échappe une deuxième fois en août avant de gagner le Limousin. On le retrouve à Alger en mai 1944 où il est soutenu par les membres du mouvement *Combat*, tandis qu'il est tenu comme traître par les responsables des autres mouvements. Désigné comme un contre-agent allemand dans un rapport rédigé par la Gestapo de Marseille en juillet 1943, René Hardy est incarcéré à Fresnes. Un premier procès s'ouvre devant la cour de justice en 1947, et se conclut par un acquittement au bénéfice du doute. Un second procès se tient en 1950 après la découverte de nouveaux éléments ; Hardy a perdu le soutien de *Combat*, ce qui n'empêcha pas son acquittement. Quoi qu'il en soit, les rapports Flora et Kaltenbrunner pèsent dans le sens de la culpabilité de René Hardy.

## JEAN MOULIN AU PANTHÉON

*« Monsieur le président de la République,*

*Voilà donc plus de vingt ans que Jean Moulin partit, par un temps de décembre sans doute semblable à celui-ci, pour être parachuté sur la terre de Provence, et devenir le chef d'un peuple de la nuit. Sans la cérémonie d'aujourd'hui, combien d'enfants de France sauraient son nom ? Il ne le retrouva lui-même que pour être tué ; et depuis, sont nés seize millions d'enfants.*

*[...] Comment organiser cette fraternité pour en faire un combat ? On sait ce que Jean Moulin pensait de la Résistance, au moment où il partit pour Londres : « Il serait fou et criminel de ne pas utiliser, en cas d'action alliée sur le continent, ces troupes prêtes aux sacrifices les plus grands, éparses et anarchiques aujourd'hui, mais pouvant constituer demain une armée cohérente de parachutistes déjà en place, connaissant les lieux, ayant choisi leur adversaire et déterminé leur objectif ».*

*C'était bien l'opinion du général de Gaulle. Néanmoins, lorsque le 1er janvier 1942, Jean Moulin fut parachuté en France, la Résistance n'était encore qu'un désordre de courage : une presse clandestine, une source d'informations, une conspiration pour rassembler ces troupes qui n'existaient pas encore. Or, ces informations étaient destinées à tel ou tel allié, ces troupes se lèveraient lorsque les Alliés débarqueraient. Certes, les résistants étaient des combattants fidèles aux Alliés. Mais ils voulaient cesser d'être des Français résistants, et devenir la Résistance française.*

*C'est pourquoi Jean Moulin est allé à Londres. Pas seulement parce que s'y trouvaient des combattants français (qui eussent pu n'être qu'une légion), pas seulement parce qu'une partie de l'empire avait rallié la France libre. S'il venait demander au général de Gaulle de l'argent et des armes, il venait aussi lui demander, je cite « une approbation morale, des liaisons fréquentes, rapides et sûres avec lui ». Le général assumait alors le Non du premier jour ; le maintien du combat, quel qu'en fût le lieu, quelle qu'en fût la forme ; enfin, le destin de la France.*

*[...] Inépuisablement, il montre aux chefs des groupements le danger qu'entraîne le déchirement de la Résistance entre des tuteurs différents. Chaque événement capital - entrée en guerre de la Russie, puis des États-Unis, débarquement en Afrique du Nord - renforce sa position. À partir du débarquement, il apparaît que la France va redevenir un*

théâtre d'opérations. Mais la presse clandestine, les renseignements (même enrichis par l'action du noyautage des administrations publiques) sont à l'échelle de l'Occupation, non de la guerre. [...] Et un tel plan d'ensemble ne peut être conçu, et exécuté, que par l'unité de la Résistance.

C'est à quoi Jean Moulin s'emploie jour après jour, peine après peine, un mouvement de Résistance après l'autre : « Et maintenant, essayons de calmer les colères d'en face... » Il y a, inévitablement, des problèmes de personnes ; et bien davantage, la misère de la France combattante, l'exaspérante certitude pour chaque maquis ou chaque groupe franc, d'être spolié au bénéfice d'un autre maquis ou d'un autre groupe, qu'indignent, au même moment, les mêmes illusions.

[...] De ce séjour, le témoignage le plus émouvant a été donné par le colonel Passy.

« Je revois Moulin, blême, saisi par l'émotion qui nous étreignait tous, se tenant à quelques pas devant le Général et celui-ci disant, presque à voix basse : "Mettez-vous au garde-à-vous", puis : "Nous vous reconnaissons comme notre compagnon, pour la libération de la France, dans l'honneur et par la victoire." Et pendant que de Gaulle lui donnait l'accolade, une larme, lourde de reconnaissance, de fierté, et de farouche volonté, coulait doucement le long de la joue pâle de notre camarade Moulin. Comme il avait la tête levée, nous pouvions voir encore, au travers de sa gorge, les traces du coup de rasoir qu'il s'était donné, en 1940, pour éviter de céder sous les tortures de l'ennemi. »

Les tortures de l'ennemi. En mars, chargé de constituer et de présider le Conseil National de la Résistance, Jean Moulin monte dans l'avion qui va le parachuter au nord de Roanne. Ce Conseil National de la Résistance, qui regroupe les mouvements, les partis et les syndicats de toute la France, est l'unité précairement conquise, mais aussi la certitude qu'au jour du débarquement, l'armée en haillons de la Résistance attendra les divisions blindées de la Libération.

Jean Moulin en retrouve les membres, qu'il rassemblera si difficilement. Il retrouve aussi une Résistance tragiquement transformée. Jusque-là, elle avait combattu comme une armée, en face de la victoire, de la mort ou de la captivité. Elle commence à découvrir l'univers concentrationnaire, la certitude de la torture. Désormais elle va combattre en face de l'enfer.

Ayant reçu un rapport sur les camps de concentration, il dit « J'espère qu'ils nous fusilleront avant ». Ils ne devaient pas avoir besoin de le fusiller.

[...] Le 9 juin, le général Delestraint, chef de l'Armée secrète enfin unifiée, est pris à Paris. Aucun successeur ne s'impose. Ce qui est fréquent dans la clandestinité : Jean Moulin aura dit maintes fois avant l'arrivée de Serreules : « Si j'étais pris, je n'aurais pas même eu le temps de mettre un adjoint au courant ». Il veut donc désigner ce successeur avec l'accord des mouvements, notamment de ceux de la zone Sud. Il rencontrera leurs délégués le 21, à Caluire.

Ils l'y attendent, en effet. La Gestapo aussi.

La trahison joue son rôle - et le destin, qui veut qu'aux trois quarts d'heure de retard de Jean Moulin, presque toujours ponctuel, corresponde un long retard de la police allemande. Assez vite, celle-ci apprend qu'elle tient le chef de la Résistance.

En vain. Le jour où, au fort Montluc à Lyon, après l'avoir fait torturer, l'agent de la Gestapo lui tend de quoi écrire puisqu'il ne peut plus parler, Jean Moulin dessine la caricature de son bourreau. Pour la terrible suite, écoutons seulement les mots si simples de sa sœur : « Son rôle est joué, et son calvaire commence. Bafoué, sauvagement frappé, la tête en sang, les organes éclatés, il atteint les limites de la souffrance humaine sans jamais trahir un seul secret, lui qui les savait tous ».

Comprenons bien que pendant les quelques jours où il pourrait encore parler ou écrire, le destin de la Résistance est suspendu au courage de cet homme. Comme le dit mademoiselle Moulin, il savait tout.

Georges Bidault prendra sa succession. Mais voici la victoire de ce silence atrocement payé : le destin bascule. Chef de la Résistance martyrisé dans des caves hideuses, regarde de tes yeux disparus toutes ces femmes noires qui veillent nos compagnons : elles portent le deuil de la France, et le tien. Regarde glisser sous les chênes nains du Quercy, avec un drapeau fait de mousselines nouées, les maquis que la Gestapo ne trouvera jamais parce qu'elle ne croit qu'aux grands arbres. Regarde le prisonnier qui entre dans une villa luxueuse et se demande pourquoi on lui donne une salle de bain - il n'a pas encore entendu parler de la baignoire.

Comme Leclerc entra aux Invalides, avec son cortège d'exaltation dans le soleil d'Afrique, entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège. Avec ceux qui sont morts dans les caves sans avoir parlé, comme toi ; et même, ce qui est peut-être plus atroce, en ayant parlé ;

*avec tous les rayés et tous les tondus des camps de concentration, avec le dernier corps trébuchant des affreuses files de Nuit et Brouillard, enfin tombé sous les crosses ; avec les huit mille Françaises qui ne sont pas revenues des bagnes, avec la dernière femme morte à Ravensbrück pour avoir donné asile à l'un des nôtres. Entre, avec le peuple né de l'ombre et disparu avec elle – nos frères dans l'ordre de la nuit.*

*Commémorant l'anniversaire de la Libération de Paris, je disais : «Écoute ce soir, jeunesse de mon pays, ces cloches d'anniversaire qui sonneront comme celles d'il y a quatorze ans. Puisses-tu, cette fois, les entendre : elles vont sonner pour toi».*

*[...] Écoute aujourd'hui, jeunesse de France, ce qui fut pour nous le chant du malheur. C'est la marche funèbre des cendres que voici. À côté de celles de Carnot avec les soldats de l'an II, de celles de Victor Hugo avec les Misérables, de celles de Jaurès veillées par la justice, qu'elles reposent avec leur long cortège d'ombres défigurées. Aujourd'hui, jeunesse, puisses-tu penser à cet homme comme tu aurais approché tes mains de sa pauvre face informe du dernier jour, de ses lèvres qui n'avaient pas parlé ; ce jour-là, elle était le visage de la France. »*

Texte complet et captation : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/video/i00013183/hommage-d-andre-malraux-a-jean-moulin-entre-ici>



La cérémonie du 19 décembre 1964, par laquelle les cendres de Jean Moulin furent transférées au Panthéon, constitue l'un des événements mémoriels les plus significatifs de la Ve République naissante.

L'initiative de promouvoir Jean Moulin revient, au printemps 1963, aux résistants de l'Hérault. Relayée par la gauche, elle est rapidement récupérée par les gaullistes, et en premier lieu André Malraux, ministre d'État chargé des Affaires culturelles et ancien résistant. L'idée de ressouder les Français autour d'une figure consensuelle, après la période de crise de la guerre d'Algérie et de la bataille politique sur le référendum pour le suffrage universel direct, séduit le président Charles de Gaulle.

Le pouvoir gaulliste cherche un symbole de réconciliation nationale qui renforce également la renommée et la popularité du Général à la veille de

l'élection présidentielle. Pour la gauche qui espère l'alternance, Jean Moulin est présenté comme l'unificateur de la Résistance et l'initiateur du Conseil National de la Résistance qui a réintroduit les partis politiques et leur légitimité démocratique.

À l'origine, cinq noms avaient été retenus : Pierre Brossolette, Jean Cavallès, Jacques Bingen, Berthie Albrecht et Jean Moulin. Seuls Moulin et Brossolette remplissaient l'ensemble des conditions requises — être un pionnier de la Résistance ayant exercé des responsabilités et être mort de façon héroïque. Mais Brossolette avait connu quelques conflits avec de Gaulle, et son parcours est plus subversif que celui de Jean Moulin, haut fonctionnaire fidèle dès le départ. C'est donc Jean Moulin qui est choisi, même si l'urne transférée au Panthéon ne contient que les « cendres présumées » de Jean Moulin, son corps n'ayant jamais été identifié avec certitude. C'est un élément important de la construction symbolique de la figure résistante et héroïque.

Le 19 décembre, sur le parvis du Panthéon, par une journée froide et venteuse, Malraux prononce son discours, qui résonne encore de la célèbre formule « Entre ici, Jean Moulin, avec ton terrible cortège... ». Ce discours est plus qu'un hommage funèbre : c'est un texte fondateur au lyrisme assumé. Le ministre de la Culture y délivre une biographie de Jean Moulin, où le général de Gaulle apparaît en premier plan, qui participe de l'élaboration d'une mémoire nationale, lui conférant une dimension quasi-mythologique. Dans le discours, Malraux affirme dans l'unité de la Résistance la source de l'unité de la nation, quitte à instrumentaliser l'équation favorable au gaullisme. L'entrée des cendres de Moulin au Panthéon servait le mythe d'une France résistante unie autour du général de Gaulle et d'une mémoire officielle de la guerre ; les résistants s'effacent devant la Résistance – gaulliste.

## B/ LE PROCÈS KLAUS BARBIE POUR CRIME CONTRE L'HUMANITÉ (1987)

<https://www.lumni.fr/serie/crime-contre-l-humanite-le-proces-barbie>

La carrière de Barbie après 1945 constitue un scandale politique de la Guerre froide. En mai 1945, Klaus Barbie se réfugie à Munich où il est protégé par les services de renseignement américains. Ces derniers facilitent en 1951 son départ vers la Bolivie et lui procurent une nouvelle identité. Il coopère avec le US Army Counter-Intelligence Corps (CIC, service de renseignement de l'armée américaine), chargé de signaler les activités communistes dans la zone d'occupation américaine.

Barbie est néanmoins condamné à mort pour crimes de guerre à deux reprises, en 1952 et 1954, mais par contumace car il s'était réfugié en Bolivie en 1951 grâce au CIC, qui lui avait fourni une nouvelle identité sous le nom de Klaus Altmann. Il y reste jusqu'en 1983, conseillant les régimes dictatoriaux de la région. En 1971, les « chasseurs de Nazis » Serge et Beate Klarsfeld identifient Klaus Altmann et au terme d'une traque de dix années, Klaus Barbie est ramené en France, à Lyon en février 1983. Barbie est officiellement inculpé pour crimes de guerre et incarcéré symboliquement pendant une semaine à la prison de Montluc.

Le procès de Klaus Barbie qui s'ouvre à la cour d'assises de Lyon le 11 mai 1987 constitue un moment majeur de la mémoire de la Seconde Guerre mondiale en France. C'est le premier procès français jugeant des crimes contre l'humanité qui s'inscrit dans une séquence longue ouverte par le tribunal de Nuremberg (1945-1946).

Le procès s'ouvre sous la présidence d'André Cerdini ; l'accusation est menée par Pierre Truche, procureur général, tandis que 113 associations et particuliers se sont portés partie civile, représentés par 39 avocats, dont Serge Klarsfeld et Roland Dumas. Le caractère exceptionnel de l'audience tient également à sa dimension archivistique : ce procès fut le premier à être enregistré dans le cadre d'une loi de 1985 relative à la constitution

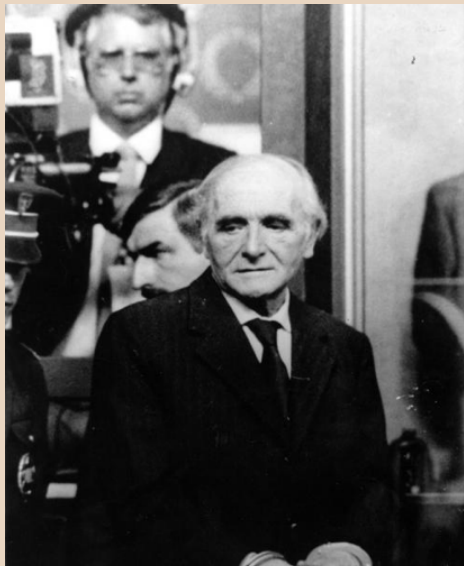


**Illustration :** *Klaus Barbie lors de son procès*

d'archives audiovisuelles de la justice, voulue par Robert Badinter, inaugurant ainsi une pratique qui sera reconduite pour les procès Touvier (1994) et Papon (1997-1998).

La question de Jean Moulin traverse le procès de manière paradoxale. Le fait que Barbie ne fut pas poursuivi pour l'arrestation et la torture de Jean Moulin suscite la controverse : ces actes, qualifiés de crimes de guerre, sont alors prescrits au regard du droit français. Jean Moulin reste la victime la plus connue de Barbie qui l'a interrogé et torturé, sans obtenir aucun renseignement. La stratégie de la défense, assurée par Jacques Vergès, accentue encore cette dimension quand il annonce qu'il se fera accusateur de la Résistance, rouvrant ainsi des plaies anciennes sur la question des trahisons internes à la Résistance — dont celle de Caluire lorsqu'il appelle à la barre Raymond Aubrac. Le procès produit l'effet inattendu de faire de Klaus Barbie un contributeur à la postérité de Jean Moulin comme mythe fédérateur de la résistance.

Trois grands dossiers de crimes contre l'humanité, imprescriptibles, forment le cœur de l'accusation :

- la rafle de l'UGIF rue Sainte-Catherine le 9 février 1943 : 86 personnes arrêtées dont 79 déportées à Auschwitz ;
- la rafle des enfants d'Izieu le 6 avril 1944 : 44 enfants de 4 à 17 ans embarqués par les Allemands et gazés à leur arrivée à Auschwitz ;
- le dernier convoi de déportés le 11 août 1944 : environ 650 déportés juifs et résistants.



## ACTIVITÉ N°6 : LE REQUISITOIRE DU PROCUREUR TRUCHE

**Document.** Le réquisitoire du procureur Truche (extraits d'après l'article du Monde du 1er juillet 1987).

<http://www.lumni.fr/video/le-procureur-de-la-republique-accuse-klaus-barbie>

« Le crime contre l'humanité, suppose d'abord une plongée dans l'inhumanité. Cette plongée, vous l'avez faite ici, comme moi, avec ces hommes et ces femmes venus nous dire ce qu'ils n'avaient jamais osé dire à leurs proches. Vous vous en souvenez et je n'en parlerai pas. N'y voyez pas une froideur de juriste, mais seulement l'émotion de quelqu'un qui ne saurait trouver les mots pour renouveler de tels témoignages. Mon silence n'est que l'expression de mon respect et de ma compassion. Mais cette justice qui leur fut refusée, il faut aujourd'hui, que vous leur rendiez amplement. Donc, je vous livrerai les éléments du dossier. Après moi il y aura la défense et vous l'écoutez attentivement. Sans elle, il n'y aurait pas de justice et la contester serait revenir au temps où Göring refusait la défense à ceux qu'il considérait comme les ennemis du peuple allemand et parlait de chinoiserie d'avocats.

[...] Il faut ici que vous ayez présente à l'esprit deux choses. Imaginez d'abord ce que pouvait représenter en 1942, pour une mère juive de porter un enfant ! Arrêtée, envoyée en déportation, ou bien on la faisait avorter si sa grossesse était récente, ou bien elle accouchait, mais le nouveau-né était aussitôt noyé. C'était donc la mort si, sur son chemin, elle rencontrait un nazi. Rappelez-vous, maintenant, le témoignage de cette déportée résistante qui vous disait : « je savais les risques encourus et il était normal que je sois arrêtée ». Pour elle, l'inhumanité sera dans le traitement infligé en raison de son opposition au IIIe Reich. Ainsi, si la résistance fut une épopée magnifique qui, pour certains, a tourné au drame, pour les juifs il n'y avait que le drame.

[...] J'y vois les effets de la pauvreté de la réflexion juridique française à cette époque. Tout de suite après la libération, alors que le tribunal de Nuremberg n'était pas encore en place, le général De Gaulle avait pris une ordonnance, le 28 août 1944, pour juger les crimes de guerre ou les faits de trahison et d'intelligence avec l'ennemi. Cette ordonnance instituait des juridictions particulières. On s'en est tenu là par la suite, sans vouloir s'interroger davantage.

[...] Nous n'étions pas d'accord. Les magistrats lyonnais, sur mes réquisitions conformes, avaient adopté la définition [...] limitant le crime contre l'humanité aux actes commis contre les juifs. Nous avions pensé que les résistants, étant des combattants volontaires, ne se trouvaient pas concernés. La Cour de cassation ne nous a pas suivis. Elle a estimé que l'inhumanité résultait du traitement infligé dans les camps nazis. Il faut ici que je vous dise ma conviction d'homme et de citoyen.

[...] La Cour suprême ayant décidé que tout ce dont vous êtes aujourd'hui saisi est inhumain, le débat n'est pourtant à mon sens pas terminé. Je souhaite profondément que ce procès ne mette pas un terme à la réflexion sur l'inacceptable. S'il y avait quelque chose de choquant à distinguer entre les déportés du convoi du 11 août 1944 selon qu'ils étaient juifs ou résistants, des différences existent encore après l'arrêt de la Cour de cassation qui font que les tortures contre les résistants ne sont pas retenues, alors qu'exercées contre des juifs avant leur déportation elles constituent pour l'auteur une circonstance aggravante. Votre décision interviendra donc pour marquer une étape. Pour l'heure, j'estime que vous devez retenir comme crime contre l'humanité tous les faits qui vous sont soumis, car vous ne pouvez dire qu'il y aurait, dans ce dossier, un acte qui ne soit pas inhumain. Le temps n'a pas joué. Vous avez vu ces mères qui pleurent encore leurs enfants. La sanction demeure utile quand on sait tout ce qui se passe encore dans le monde et que le criminel, comme vous l'avez vu, n'a pas de remords. Pourrait-on tolérer qu'il soit libre ? Pourrait-on accepter le scandale de son impunité ?

### Questions

- Soulignez les arguments qui sont donnés pour justifier la condamnation de Klaus Barbie.
- Quel est le problème juridique souligné par le procureur, et qui correspond au traitement de Jean Moulin ?
- En quoi la question des génocides de la Seconde Guerre mondiale est-elle, en 1987, encore d'actualité ?



Lors de la 22e audience du 12 juin 1987 alors que sont auditionnés les témoins d'intérêt général, Marie-Madeleine Fourcade, responsable du réseau Alliance, évoque l'action de Barbie à l'encontre de son réseau et n'accepte pas qu'on fasse à la Cour la différence entre crime de guerre et crime contre l'humanité. Pierre Meunier, ancien bras droit de Jean Moulin, évoque l'arrestation et la mort du chef de la résistance, avant d'être stoppé par le président Cerdini parce que l'arrestation de Jean Moulin ne figure pas au dossier.

La défense de Klaus Barbie consiste dans un premier temps à des arguments de forme, estimant son extradition illégale, puis à demander l'annulation du procès au motif qu'il avait déjà été jugé et condamné en 1952 et 1954, pour crime de guerre – mais le procès qui se déroule désormais répond au chef d'accusation de crime contre l'humanité. Sur le fond, il soutient qu'il n'était qu'un « simple exécutant » avant de refuser de comparaître et de répondre aux questions d'un procès spectacle « pour l'exemple », contestant par la voix de ses avocats la solidité des témoignages comme la validité des documents des parties civiles. Il conclut par cette déclaration : « je n'ai pas commis la rafle d'Izieu. Je n'ai jamais eu le pouvoir de décider les déportations. J'ai combattu la Résistance... Mais c'était la guerre. Et la guerre, c'est fini. »

Le 4 juillet 1987 à 00h40, après plus de six heures de délibération, Klaus Barbie est reconnu coupable et condamné à la réclusion criminelle à perpétuité. Il meurt à Lyon le 25 septembre 1991, sans avoir jamais exprimé le moindre remords pour ses crimes.

# BIBLIOGRAPHIE /SITOGRAPHIE

---

- Albertelli, Sébastien, Julien Blanc, et Laurent Douzou. *La lutte clandestine en France. Une histoire de la Résistance, 1940-1944*. Paris. Éditions du Seuil. 2019. 429 p.
- Andrieu, Claire (dir.). *Le Conseil national de la Résistance*. Paris. Éditions Gallimard. 2025. (Folio Histoire Inédit).
- Andrieu, Claire. « *La Résistance comme mouvement social* » *Histoire des mouvements sociaux en France*. Paris. La Découverte. 2014, p. 415-426. (Poche/Sciences humaines et sociales).
- Azéma, Jean-Pierre. Jean Moulin. *Le politique, le rebelle, le résistant*. Paris. Perrin. 2023. (Tempus).
- Azéma, Jean-Pierre et Dominique Veillon. « *Le point sur Caluire* », *Bulletins de l'Institut d'Histoire du Temps Présent*. 1994, vol.27 n°1. p. 127-144.
- Broche, François, Jean-François Muracciole, et Georges Caïtucoli (dir.). *Dictionnaire de la France libre*. Paris. Robert Laffont. 2010. 1602 p. (Bouquins).
- Cordier, Daniel. Jean Moulin. *La République des catacombes, 2 volumes*. Paris. Gallimard. 2014. (Folio Histoire).
- Cordier, Daniel. *Alias Caracalla*. Paris. Gallimard. 2009. (Folio)
- Crémieux-Brilhac, Jean-Louis. *De Gaulle, la République et la France Libre (1940-1945)*. Paris, France. Perrin. 2014. (Tempus).
- Delvigne, Jean-Pierre. *Lumière sur Caluire, Jean Moulin un héros trahi*. Éditions L'Harmattan. 2025.
- Douzou, Laurent. *Le Moment Daniel Cordier. Comment écrire l'histoire de la Résistance ?* Paris. Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique. 2021.
- Federini, Fabienne. *Écrire ou combattre. Des intellectuels prennent les armes (1942-1944)*. Paris. La Découverte. 2006. (Textes à l'appui). Thèse en double tutelle : Bernard Lahire et Laurent Douzou
- Klarsfeld, Serge. *La traque des criminels nazis*. Paris. Tallandier. 2013. (Texte).
- Marcot, François, Bruno Leroux, et Christine Levisse-Touzé (dir.). *Dictionnaire historique de la résistance : résistance intérieure et France libre*. Paris. Laffont. 2006. 1187 p. (Bouquins).
- Moulin, Jean. *Premier Combat*. Éditions de Minuit. 1947.
- Moulin, Laure. *Jean Moulin*. Éditions de Paris. 1969.
- Pollack, Guillaume. *L'armée du silence. Histoire des réseaux de résistance en France, 1940-1945*. Paris. Tallandier / Ministère des Armées. 2022. 319 p.
- Vergez-Chaignon, Bénédicte. *Jean Moulin*. Paris. Flammarion. 2023.

**Le musée virtuel édité par la famille de Jean Moulin :**

<https://www.jeanmoulin.fr>

**Le site du Centre d'histoire de la résistance et de la déportation (CHRD) de Lyon :**

<https://www.chrd.lyon.fr/>

**Quelques podcasts sur Jean Moulin :**

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/l-histoire-en-directe-qui-etait-jean-moulin-1ere-diffusion-08-11-1993-1411782>

<https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/les-nuits-de-france-culture/les-hommes-d-etat-jean-moulin-conference-de-jean-pierre-azema-1ere-diffusion-22-07-2003-7257519>

# CORRIGÉS DES ACTIVITÉS

---

## **ACTIVITÉ N° 1 : JUIN 1940 VU PAR JEAN MOULIN (PAGE 10)**

1. Le document fait état des destructions matérielles : bâtiments, infrastructures (gaz, électricité, communications). La technique d'assaut des Allemands appelée « guerre éclair » associe chars et aviation de sorte que les villes se trouvent particulièrement touchées. Les civils sont les premières victimes de cette guerre mécanisée.
2. Le texte insiste sur la désorganisation économique et administrative. Jean Moulin est un bon observateur de la situation en 1940 et son jugement sur l'édifice social à reconstruire dépasse la simple question des combats. Cette position peut être comparée à celle de Marc Bloch dans *L'Étrange défaite* ou avec le discours du Général de Gaulle du 18 juin 1940.

## **ACTIVITÉ N° 2 : DISCOURS DE PHILIPPE PÉTAIN LE 17 JUIN 1940 ET APPEL DU GÉNÉRAL DE GAULLE LE 18 JUIN 1940 (PAGE 13)**

1. Philippe Pétain rend hommage au travail de l'armée dont il estime qu'elle a été vaincue par une armée allemande mieux préparée et mieux équipée, point d'en saluer l'« héroïsme ». Il ne remet notamment pas en question la stratégie défensive de l'État-major français qui depuis la « drôle de guerre » compte essentiellement sur l'infranchissable ligne Maginot. Il utilise cet argument pour justifier un arrêt négocié politiquement des combats, préférant l'armistice à la capitulation militaire.
2. Charles de Gaulle ne reconnaît pas la défaite française. Il y voit une bataille perdue parce que l'État-major n'a pas su voir que la guerre moderne était une guerre mécanisée, une question tactique en fait. Il réfute la nécessité de négocier avec l'Allemagne car la France dispose d'alliés qui lui permettraient de poursuivre politiquement, voire militairement les combats une fois les ressources stratégiques fournies par l'industrie britannique.

## **ACTIVITÉ N°3 : UN SEUL COMBAT POUR UNE SEULE PATRIE (PAGE 16)**

1. Deux résistants sont représentés : le premier, casqué, est associé à un paysage avec une casbah et un palmier dattier ; c'est l'image d'Épinal de l'Algérie Française et d'Alger. Le Comité Français de Libération Nationale, direction de la France Libre, s'y est installé dans la foulée de l'opération Torch, débarquement en Afrique du Nord de novembre 1942. L'autre résistant n'a pas de casque et est associé à une image de Paris, marquée notamment par la tour Eiffel. C'est la résistance de l'intérieur, celle des réseaux. L'association des deux forment les deux faces d'une résistance que Jean Moulin a pour travail d'unifier.
2. Trois symboles sont repérables : le bonnet phrygien qui se découpe en rouge renvoie à l'histoire de la France et à la Révolution française dont les valeurs et la devise (« Liberté, Égalité, Fraternité ») s'opposent à la devise de Vichy (« Travail, Famille, Patrie »). Le choix du fond bleu, blanc, rouge permet également de rappeler qu'il s'agit des forces françaises contre la propagande de Vichy qui défend l'idée que la résistance est pilotée par l'étranger (Royaume-Uni, États-Unis, URSS) et les adversaires de la France (Juifs, « orientaux » ...). Enfin la Croix de Lorraine à gauche de l'affiche résume la France Libre dirigée par le général de Gaulle ; le symbole a été choisi dans son entourage en juillet 1940 en opposition à la croix gammée.

#### **ACTIVITÉ N°4 : COMPTE-RENDU DE LA PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL NATIONAL DE LA RÉSISTANCE (PAGE 18)**

1. La réunion se déroule à Paris dans une capitale occupée par les Allemands et contrôlée par la Gestapo. Elle se déroule le plus après le débarquement en Afrique du Nord et l'invasion de la zone sud, alors que les Allemands voient s'accroître les effectifs de la résistance.

2. La réunion rassemble les forces de la résistance mais également les principaux dirigeants des organisations syndicales et des partis politiques d'avant-guerre. Leur proposition dépasse le seul cadre des combats pour dessiner le retour à la forme démocratique et au rétablissement des libertés républicaines. L'évocation de la justice sociale préfigure la création de la sécurité sociale en 1945.

3. La mise en scène souligne la place centrale de Jean Moulin dans l'organisation et l'animation de cette réunion préparatoire. Alors que les participants se disputent autour de la légitimité de telle ou telle organisation à participer au CNR, Jean Moulin demande juste un accord collectif sur la fondation du comité. Il le fait à la demande du général de Gaulle, associant la résistance de l'extérieur et la résistance de l'Intérieur dans un mouvement uni de résistance.

#### **ACTIVITÉ N°5 : LE RAPPORT LE RAPPORT KALTENBRUNNER DU 27 MAI 1943 (PAGE 29)**

1. Le rapport semble mettre en évidence l'importance de Henri Frenay dans l'unification des mouvements de résistance. Il fait de ce dernier une sorte de chef de la résistance qui s'impose progressivement aux autres organisations. À l'inverse Jean Moulin souligne les difficultés internes de la résistance et affirme son unité, montrant que Frenay au contraire avive les tensions pour devenir incontournable à la tête de la résistance. De même, alors que le rapport semble faire de la résistance un mouvement assez important, Jean Moulin la faiblesse des moyens dont il dispose, y compris en reprochant à de Gaulle de ne pas assez lui en faire parvenir.

2. Les contradictions entre les documents montrent que d'un côté les résistants parviennent à faire croire aux allemands que leur action est efficace, même si en réalité leurs moyens sont limités. De l'autre côté, le document allemand fait de la résistance un mouvement suffisamment structuré pour justifier des moyens supplémentaires pour lutter contre la résistance.

#### **ACTIVITÉ N°6 : LE RÉQUISITOIRE DU PROCUREUR TRUCHE (PAGE 37)**

1. « Inhumain », « inacceptable », sont les mots choisis par Pierre Truche pour qualifier les crimes dont Klaus Barbie est accusé. Ainsi, le crime contre l'humanité est confirmé dans son statut particulier en ce qu'il associe des actes pénalement condamnables à l'encontre d'une personne à une dimension morale de disqualification du motif idéologique qui justifie ce crime. Le crime est d'autant plus condamnable qu'il est commis à l'encontre de personnes innocentes, par exemple des enfants. Pour Jean Moulin, c'est différent : il est arrêté en tant que résistant et les tortures qu'il subit relèvent du crime de guerre, pas nécessairement du crime contre l'humanité.

2. Une partie des crimes sont prescrits. Autant les crimes contre l'humanité sont imprescriptibles et peuvent faire l'objet d'un jugement en 1987, autant des crimes qualifiés de « droit commun » ou relevant du droit pénal « ordinaire » ne peuvent plus être poursuivis. Ces crimes de guerre ont donné lieu à des procès à la fin du conflit, mais ont ensuite perdu leur visibilité du fait d'un discours résistancialiste. En 1987, l'enjeu est double : c'est à la fois une question de justice qui permet de montrer l'imprescriptibilité du crime contre l'humanité, mais c'est également un enjeu de mémoire car le procès est intégralement filmé pour servir de trace historique.

# PHILOSOPHIE



## UN FILM QUI INTERROGE LA QUESTION DU “MAL”

### UN FILM EN LIEN AVEC LE PROGRAMME DE PHILOSOPHIE-HLP, EN TERMINALE

Au cœur du récit que propose le film MOULIN de László Nemes se trouve la « relation » terrible, totalement asymétrique et inégale entre Jean Moulin, unificateur des mouvements de Résistance sous l'égide du général de Gaulle et Klaus Barbie, officier SS, chef de la Gestapo de Lyon. Par bien des aspects, le film pourra sembler faire le récit d'un combat entre le « bien » et le « mal », entre la Résistance humaniste et le nazisme, incarnation d'une entreprise de destruction de l'humanité comme principe moral et idéal de comportement. Ce n'est pas faux mais ce n'est qu'un point de départ. En réalité, le film permet d'introduire à la réflexion sur ce qui ferait le « bien » et sur l'existence même du « mal ». À ce titre, interrogeant ce qui fait l'humain et l'inhumain, le film aura particulièrement sa place dans l'enseignement de la philosophie, dans **la spécialité Humanité Littérature et philosophie (HLP), notamment mais non exclusivement, en Terminale, dans le traitement de la question « l'Humanité en question », pour l'axe « Violence et Histoire »**. Il accompagnera la réflexion sur « le problème du mal » dont l'histoire contemporaine témoigne qu'il n'est pas un épiphénomène ou le vestige d'un passé auquel la civilisation nous aurait arraché, mais bel et bien, comme l'écrivait Arendt dans *Humanité et terreur*, « la question fondamentale de la vie intellectuelle d'après-guerre en Europe. »

## **AU-DELÀ D'UN COMBAT ENTRE LE « BIEN » ET LE « MAL ».**

Au premier abord, on pourrait donc voir dans ce film un combat du « bien » et du « mal », incarnés par Jean Moulin et Klaus Barbie. Mais cette première lecture pose un certain nombre de problèmes. Pour commencer, le « combat » est décrété par l'un et refusé par l'autre, ce que le film met en œuvre par le contraste de la parole et du silence, des positions physiques et des comportements. Pourtant Moulin, Résistant, est bien l'ennemi de Barbie, officier nazi. Il pourrait tuer son adversaire s'il le fallait. Mais il ne peut employer les mêmes armes, choisir l'arène de la torture, celle que choisit Barbie. Sans arène commune, pas de combat réel. Au-delà, s'il cherchait à supprimer son ennemi, c'est que celui-ci s'est fait son ennemi, cherchant à l'éliminer. Mais le « bien » n'a pas d'ennemi par essence. Aucun ennemi ontologique, naturel. Le « bien », si tant est qu'on décide de préserver une telle notion, consiste à ne pas avoir d'ennemis. L'ennemi vient du combat qui lui est déclaré, des menaces de destruction. D'autre part, si Jean Moulin est un homme vertueux, Barbie incarne-t-il une figure du « mal » ? Est-ce vraiment du « mal » qu'il s'agit ? Si Barbie fait souffrir Moulin, lui inflige sévices, tortures et privations, est-ce que cela constitue « le » mal et non *un* mal, des maux, des souffrances ? En quoi faire souffrir, ou même aller jusqu'à tuer, en temps de guerre, peut-il relever du « mal » ? Paul Ricoeur, dans son petit ouvrage *Le mal. Un défi à la philosophie et à la théologie*, interroge tout ce qui fait « l'énigme du mal », « placer sous le même terme, des termes aussi disparates, en première approximation, que le *péché*, la *souffrance* et la *mort*. » En quoi les souffrances morales ou physiques infligées à Moulin, nombreuses et terribles, constituent-elles plus que des souffrances, un « mal moral », ce qui fait que l'action est moralement blâmable et condamnable ? Elles peuvent être comprises et excusées comme un acte de guerre (pensons à l'évolution du droit de la guerre sur ce sujet). Il faut donc aller plus loin, interroger la « torture » comme problème moral, dépassant toute question de rationalité instrumentale, celle de l'efficacité des moyens de guerre. Or, précisément, cet alibi des « moyens » pour obtenir des renseignements, cet alibi de la guerre, du combat, c'est celui qu'invoquera Barbie, même s'il ne fut pas mis en accusation pour ce crime. S'il nie les crimes contre l'humanité qu'on lui reprochera, Barbie revendique cette arrestation, cette confrontation avec Jean Moulin. Il a prétendu à plusieurs reprises rendre hommage à la hauteur morale de son ennemi, pour mieux s'en revêtir. Faire le « mal » pour un « bien », une finalité acceptée dans un contexte de guerre, telle semble la première difficulté à le caractériser et à le combattre.

## **BARBIE EST-IL SADIQUE ?**

Mais vite le film sème le doute : torture de combattant en temps de sale guerre ou sadisme d'un homme jouissant de la souffrance qu'il inflige ? Le film lui-même reste dans le point de vue de Jean Moulin et ne tranche pas la question, préférant nous laisser avec elle, dans un questionnement qu'il serait fécond d'exploiter en cours : Barbie cherche-t-il vraiment à faire parler Moulin ? Dans quelle mesure perçoit-il d'emblée que celui-ci ne livrera aucun des secrets qu'il détient ? Si l'on répond positivement, la « torture » n'est plus un moyen et l'efficacité n'est plus l'objectif. Le film peut le laisser penser, il peut nous amener à voir Barbie en homme sadique, aimant faire souffrir pour faire souffrir, aimant torturer, mentalement et physiquement « son » prisonnier, non dans la perspective où de ce mal sortirait un « bien », quelque renseignement vital pour son camp, mais dans une perspective de jouissance face au spectacle de la souffrance qu'on inflige. Le film pourra servir de fil conducteur à ce questionnement sur ce qui permet de passer de la souffrance infligée, en temps de guerre, à un comportement qui « fait le mal », qui nie l'humanité de l'autre en même temps qu'il ne peut plus se défendre rationnellement (dimension morale et/ou instrumentale).

## **L'INVOCATION RELIGIEUSE CACHE MAL UNE IDÉOLOGIE TOTALITAIRE.**

Mais le film va plus loin que l'effleurement passager d'un sadisme esthétisant. Barbie lui-même s'en démarque, ancrant son action et la souffrance qu'elle inflige dans le champ religieux d'un pouvoir de Dieu ou de demi-Dieu. Le pouvoir de donner la mort. Un certain pouvoir de décider de qui doit vivre, qui doit mourir. Bien que son propos puisse sembler grandiloquent, le personnage y exprime tout un soubassement idéologique qui permettra d'introduire à la question du « système totalitaire », notamment tel que l'a analysé Arendt. Mais là encore, le film prend ses distances avec le récit tenu par son personnage. Malgré la transcendance dont il prétend se parer, la verticalité dominatrice que certains plans et espaces lui confèrent, Barbie n'est qu'un homme, un homme bien peu capable, et c'est bien Moulin qui se tue, se suicide en se jetant vers le sol. Le suicide de Moulin prive l'action tortionnaire de tout effet, la renvoyant à sa médiocrité ; il fait chuter Barbie de son piédestal de pseudo-Dieu qui donne la mort. Moulin choisit de mourir, pour se taire, pour sauver sa cause et les hommes qui la servent ; il condamne la torture à l'impuissance : elle se retourne contre elle-même et produit le contraire de ce qu'elle cherche. Il ridiculise également le « sadisme ».

## **LA QUESTION DE LA « BANALITÉ DU MAL ».**

Reste alors Klaus Barbie, un homme ordinaire, piètre interrogateur finalement, perdu par son propre jeu. Un petit officier qui se fait engueuler par son supérieur parce qu'il a réduit au silence une source majeure d'information pour son camp. Un homme « banal », l'inverse d'un Dieu. Une fois nettoyé ce fatras discursif de l'officier guindé, on pourra voir l'homme médiocre, moyen, celui qui fait (le) mal par absence de profondeur de vue, de conscience et de recul sur soi. Celui qui rit avec vulgarité, esthétise ses bassesses, sexualise sa méchanceté crasse et sadise ses ruses. Le film pourra alors introduire à la réflexion d'Hannah Arendt sur la « banalité du mal », concept issu de ses observations sur le comportement et les dires d'Eichmann lors de son procès, en 1961. Loin de n'y voir qu'une stratégie de défense, elle le prend au sérieux, y voit un dévoilement de son être, ou plutôt de sa superficialité. Eichmann se présente comme un criminel de bureau, son vocabulaire est pauvre, il use de clichés. Surtout, il semble dénué de sadisme, de motivation vengeresse ; aucune dimension « démoniaque » ne s'exprime dans ses crimes, contrairement à ce qu'on aurait pu croire. Il invoque les ordres, l'obéissance à ce système totalitaire mortifère auquel il se serait conformé par absence de pensée et de recul sur soi et sur l'autre, par conformisme médiocre et par arrivisme. Le concept de « banalité du mal » a ouvert une large discussion en ce qu'il fit craindre une banalisation du mal lui-même, contre tout ce que voulait lui faire dire Arendt. S'agissant d'Eichmann comme de Barbie Il est discutable en termes de personnalité, de psychologie et de qualification des actions. Il a cependant une portée morale et politique, une fécondité réelle pour l'analyse des « crimes contre l'humanité ». S'articulant à l'explication du système totalitaire, il introduit à l'idée d'un crime précédé par la déshumanisation et de la victime et du coupable qui ne penserait plus, aurait épousé le crime par absence de toute profondeur, renoncement au courage de la pensée et capacité de se « mettre à la place de l'autre ». Or, renoncer à la pensée, telle qu'on l'entend depuis Platon, c'est renoncer à son humanité. La figure de Klaus Barbie, dans le film, ne va pas dans la direction d'un crime de bureau commis par conformisme ou par arrivisme. Cependant, Barbie ne se sent pas plus coupable qu'Eichmann, son procès en témoignera, et il agit dans le film comme un pantin mimétique et borné. Il ne se met pas à la place de l'autre, il ne laisse place à aucune altérité en lui-même. Il ne comprend rien à cet homme, ni à l'homme en général, depuis sa place de Dieu d'opérette, quand Jean Moulin, « Moulin », écoute, dialogue, se retient ou suit l'autre, sait se taire, sait laisser place à la croyance des autres : codétenu, camarade de lutte, concurrent politique. En définitive, Barbie ne commettrait pas « le mal » par sadisme, ce serait trop simple, ni par la folie des grandeurs qui sonne trop faux, ni encore par petitesse naturelle de caractère, mais parce qu'en bon soldat du totalitarisme, il est trop sûr que l'Autre c'est le mal, l'Autre est l'ennemi, à abattre, à exclure de l'humain.

## LE « MAL » EXISTE BIEN ET L'ON DOIT S'EN PROTÉGER.

Le « bien » sait se défendre, avec ses moyens : se taire, priver l'autre de sa victoire mortifère, écouter mais ne pas « répondre ». Résister, pour Jean Moulin, c'est laisser place à l'humain, à ses dissensus, ô combien nombreux et parfois mortels, à cette altérité qui fait l'humain : la liberté. Dans le film, cette liberté est fragile, menacée, finalement contrainte au silence qui la sauve. Pour cela, et l'on pourra penser à *L'Armée des ombres* de Melville, le combat est montré dans toute sa complexité et ses douleurs, il n'est pas le combat heureux et triomphant des anges contre le diable, celui du « bien » sûr de soi contre le « mal » égaré. Au contraire, le « bien » est fragile, incertain de ses capacités, il se questionne, quand Barbie « fait le mal » par manque de question. Ainsi, le film permet de questionner et sans doute de dépasser certaines figures ou concepts du « mal » et de l'homme « méchant ». Il pourra de ce fait introduire à des œuvres et aux controverses qu'elles suscitèrent, Kant, Arendt, Spinoza, Ricœur, etc. Mais si le « mal » s'interprète avec précaution, son existence, elle, est un fait têtue et terrible, bien présent. Telle pourrait être la conclusion, celle de cette dernière image où le feu d'une locomotive à vapeur fait signe vers la Shoah et les chambres à gaz d'Auschwitz : si Barbie a pu « faire le mal » sans intention claire et pleinement consciente, par endoctrinement, idéologie ou pour l'utilité de sa guerre, le mal n'en est pas moins réel, terrible.



## BIBLIOGRAPHIE SÉLECTIVE

- Kant, *La Religion dans les limites de la simple raison*. Vrin.
- Paul Ricœur, *Le mal, Un défi à la philosophie et à la théologie*. Labor et Fides.
- Hannah Arendt, *Eichmann à Jérusalem, Rapport sur la banalité du mal*. Folio, Gallimard.
- Hannah Arendt, *Le Système totalitaire*. Le Seuil, Collection Points.
- Hannah Arendt, *Humanité et terreur*. Payot.
- Hannah Arendt, *La vie de l'esprit*. PUF, Collection Quadrige.
- Film : *L'Armée des ombres*, Jean-Pierre Melville, 1969.

# POUR ALLER PLUS LOIN

---

## MOULIN, UNE FICTION INSPIRÉE DE L'HISTOIRE

*Lecture critique, par Gilbert Benoit*

**Voici quelques éléments historiques dont s'est inspiré le scénariste en y faisant référence tout en les adaptant.**

### **ENGAGEMENT ET MISSIONS DE JEAN MOULIN :**

#### **• Arrivée des allemands à Chartres**

Dès leur arrivée à Chartres, les allemands demandent à Jean Moulin de signer un document attestant que les troupes étrangères de l'armée française ont commis des atrocités sur des femmes et des enfants. Pour être sûr de ne pas signer sous la torture, Jean Moulin tente de se suicider en se tranchant la gorge. Après avoir identifié Jean Moulin, Klaus Barbie fait référence à cet épisode en dévoilant la cicatrice que Jean Moulin a conservée au cou.

#### **• Mission Rex, création de l'armée secrète et des mouvements unis de résistance**

Jean Moulin se rend une première fois à Londres fin 1941 pour convaincre les anglais et la France Libre de soutenir les mouvements de résistance qui sont en train de naître en France. Il revient, parachuté dans le sud de la France le 2 janvier 1942, avec mission de rassembler tous les mouvements de la zone sud et créer l'Armée Secrète. Ce fut la mission REX.

#### **• Création du Conseil National de la Résistance**

Jean Moulin retourne une seconde fois à Londres en février 1943 pour convaincre le général de Gaulle de rassembler au sein d'un même organisme tous les mouvements de résistance de la France entière, mais aussi les anciens partis politiques et les syndicats. Il revient en France, déposé par un avion le 20 mars 1943, avec une nouvelle mission qui aboutira à la création du Conseil National de la Résistance.

### **RETOUR DE LONDRES :**

Jean Moulin revient donc de Londres une première fois dans le sud de la France, parachuté par une nuit de pleine lune sans aucun comité de réception au sol.

Il revient une seconde fois en mars 1943, déposé en Saône et Loire par un petit avion de la RAF, un Lysandre.

Le film commence sur des images d'un parachutage qui évoque le second retour de Jean Moulin en mars 1943 en empruntant le mode d'atterrissage de son premier retour. Il est accueilli par son secrétaire Daniel Cordier, qui, pour des raisons d'organisation, ne pouvait être présent à cet atterrissage.

### **LA RÉUNION DE CALUIRE-ET-CUIRE ET LES CIRCONSTANCES DE L'ARRESTATION :**

Après la création du Conseil National de la Résistance, Jean Moulin, qui se sait traqué, a prévu de retourner à Londres pour se mettre à l'abri. Un événement grave, l'arrestation du général Delestraint, chef de l'Armée Secrète, va contrarier ce projet, Jean Moulin demande qu'une réunion soit convoquée en urgence pour désigner un successeur provisoire. Cette réunion se tiendra à Caluire-et-Cuire dans la maison du Docteur Dugoujon.



René Hardy, à l'origine, pour l'Armée Secrète, du plan de sabotage des voies ferrées, est lui-même arrêté par Klaus Barbie qui le libère très vite sans l'avoir torturé. Un responsable du mouvement *Combat* enverra René Hardy à la réunion de Caluire à laquelle pourtant il n'est pas convié. C'est en faisant suivre René Hardy que Klaus Barbie procédera à l'arrestation générale des participants à cette réunion.

### **INTERROGATOIRE ET TORTURES :**

Klaus Barbie sait que, parmi les personnes qu'il vient d'arrêter, se trouve le chef de la Résistance, connu sous le pseudonyme de Max. Mais ce n'est que deux jours plus tard qu'un autre prisonnier, sous la torture, désigne Jean Moulin qui a été arrêté sous l'identité de Jacque Martel.

Jean Moulin découvert est immédiatement torturé par Klaus Barbie qui prétendra plus tard que c'est Jean Moulin qui s'est lui-même infligé ses blessures en tentant de se jeter dans l'escalier ou contre les murs.

Gottlieb Fuchs, interprète général de Klaus Barbie, installé au pied de l'escalier du siège de la Gestapo avenue Berthelot, n'aurait pas manqué d'évoquer cet épisode dans son livre témoignage s'il avait eu lieu, Il témoigne en revanche d'un épisode douloureux qu'il date du vendredi 25 juin. :

*« Quatre heure du l'après-midi. Je suis seul à la réception. La sentinelle est sur le perron et regarde du côté de la voûte du porche. J'entends dans les étages un bruit de cavalcade. Quelqu'un court dans l'escalier en tirant une charge qui rebondit sur les marches. Je lève le nez vers la rampe qui monte au premier. Je suis assis juste en face. Barbie, en bras de chemise, traîne un homme par les pieds. Parvenu dans le hall, il souffle un instant, le pied sur le corps inanimé. Congestionné, mèche sur le front, il s'élance vers la cave, attelé à ce corps qu'il tire à l'aide d'une courroie fixée aux pieds garrotés. Le prisonnier a le visage tuméfié, sa veste est en loques. Quand il remonte de la cave, Barbie fonce tête baissée, les poings serrés, la bouche hystérique. Je l'entends très distinctement marteler : « Celui-là, s'il crève pas cette nuit, je le finirai demain à Paris. » Et il grimpe les marches en tapant des pieds. »*

C'est le 2 juillet que Klaus Barbie, à la demande de ses supérieurs, transfère Jean Moulin à Paris. Le 8 juillet, c'est dans le train qui le conduit de Paris vers l'Allemagne qu'on constatera son décès, quelque part entre Metz et Francfort. Il est descendu du train en gare de Francfort où un médecin militaire constatera son décès. Son corps est réexpédié vers Paris. Un message est adressé au directeur du cimetière du Père-Lachaise lui demandant de venir prendre en charge un corps en gare de l'Est pour incinération immédiate.

## **LES FEMMES AUTOUR DE JEAN MOULIN :**

Ses amis témoignent que Jean Moulin n'est pas insensible au charme féminin !

Lorsque, fin 1940 - début 1941, Jean Moulin cherche à rencontrer, sous de fausses identités multiples, les mouvements de résistance naissants, il est accompagné d'une amie, Antoinette Sachs. Il ne porte toujours sur lui qu'une seule carte d'identité, mais il est suivi par Antoinette qui porte sur elle une seconde carte d'identité. C'est Antoinette qui, après l'arrestation de Jean Moulin, lira sur le registre d'écrou de la prison de Montluc le nom de Jacques Martel qu'elle identifie comme l'une des fausses identités de Jean Moulin. Lorsqu'il s'installe à Lyon au début de 1942, Jean Moulin compte très vite dans son équipe plusieurs jeunes femmes comme Suzanne Olivier et sa mère Marguerite Moret, Laure Diebold, etc.

Fin 1942 - début 1943, Jean Moulin, voulant se construire une nouvelle couverture, ouvre à Nice, sous sa véritable identité, une galerie de tableaux - la galerie Romanin - dont il confie la direction à une jeune femme, Colette Pons. Mais sa plus proche collaboratrice fut bien sûr sa sœur, Laure, son aînée et confidente, qui a codé et décodé des messages radio clandestins à Montpellier, transporté du courrier, hébergé des résistants et protégé les archives de son frère.



# MOULIN, UN COMPLÉMENT À LA VISITE DE LIEUX DE MÉMOIRE COMME LE CENTRE D'HISTOIRE DE LA RÉSISTANCE ET DE LA DÉPORTATION



## **JEAN MOULIN, UNE FIGURE TOUJOURS VIVANTE DE LA MÉMOIRE COLLECTIVE**

80 ans après la Libération, l'histoire et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale continuent d'irriguer la création artistique, littéraire, cinématographique tout comme le champ de la réflexion politique ou sociale.

Plus encore, la Résistance, avec tout ce qu'elle évoque de récits héroïques, d'engagements moraux, de courage et de souffrance fascine nos contemporains en quête de modèles dans un monde souvent anxiogène.

Pourtant, au-delà des représentations stéréotypées, peu de figures « réelles » d'hommes et de femmes demeurent aujourd'hui immédiatement identifiables du grand public. C'est souvent le seul parcours, mais aussi le visage de Jean Moulin qui incarne à lui seul tout l'imaginaire de la Résistance pour le grand public.

Paradoxalement, alors que sa biographie a été, en lien étroit avec sa famille, particulièrement travaillée par plusieurs générations d'historiens, donnant lieu à la publication de nombreux ouvrages ; que son nom a été donné à des milliers de rues, de collèges ou lycées, aucun film ne lui avait encore été consacré.

Le film MOULIN vient combler cette lacune.

## **MOULIN, UNE PRÉCIEUSE PORTE D'ENTRÉE VERS LA CONNAISSANCE HISTORIQUE**

Il faut avouer qu'il est particulièrement difficile, pour qui connaît bien l'histoire des mois d'engagement de Jean Moulin dans la clandestinité et qui, de surcroît, travaille depuis une bonne vingtaine d'années dans les lieux mêmes où il fut torturé par les agents de la Gestapo lyonnaise de faire le pas de côté permettant d'entrer en toute décontraction dans l'univers fictionnel du film. Il serait assez tentant d'en faire une lecture purement académique, séquence après séquence, en pointant avec une pointilleuse délectation les raccourcis chronologiques, les ajouts, les omissions, les distorsions de lieux sans laisser place à la valeur ajoutée artistique du réalisateur, des acteurs, des équipes techniques.

Et il faut bien admettre que si « la Résistance parle à la mémoire des hommes » pour reprendre la jolie formule de l'historien Pierre Laborie, elle parle également beaucoup à leur imaginaire. Et précisément, ce film, centré sur les derniers jours de Jean Moulin qui constituent une zone très peu documentée par les sources historiques, entraîne nos esprits vers cet imaginaire. Il nous projette dans un questionnement que l'historien tient le plus souvent à distance, celui de l'intimité psychique des personnages, celui de la projection sur sa propre vie. En cela, Moulin constitue une précieuse porte d'entrée vers la connaissance historique pour un large public et un appréciable complément à la visite de lieux de mémoire et d'histoire comme le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation.

C'est en effet à Lyon que Jean Moulin a accompli une grande part de sa mission entre le début de l'année 1942 et le mois de juin 1943. Le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation, installé dans les anciens locaux de la Gestapo lyonnaise propose des ressources variées à ses publics pour mieux comprendre cette histoire.

C'est tout d'abord à travers son parcours permanent que le CHRD retrace l'action de Jean Moulin pour l'unification de la Résistance et la reconnaissance de l'autorité du général de Gaulle.

Pour aider le public à mieux appréhender l'ancrage lyonnais de la mission de Jean Moulin, les médiateurs du musée proposent régulièrement des parcours urbains intitulés « Sur les pas de Jean Moulin » qui, au fil des rues du centre de Lyon, permettent de découvrir les réalités de la vie clandestine.



**Illustration :** © Philippe Somnolet - Collectif Item

**Enfin, il est possible d'aller plus loin dans la découverte de la biographie de Jean Moulin grâce aux nombreuses ressources en ligne disponibles :**

- [Jamy décode la photo iconique de Jean Moulin](#)
- [Biographie illustrée](#)
- [Les vêtements de Jean Moulin, histoire d'une collection](#)
- [Jean Moulin, parcours et héritage](#)
- [Dernière lettre de Jean Moulin au général de Gaulle](#)
- [Cartographie des lieux de présence de Jean Moulin à Lyon en 1942-1943](#)
- [Découvrez en podcast une série de conférences autour de Jean Moulin](#)

## LA PRISON DE MONTLUC ET JEAN MOULIN



La prison de Montluc ouvre en 1921 en tant que prison militaire, avec une capacité théorique de 127 cellules dont 122 cellules de 4 m<sup>2</sup>. Lors de la Seconde Guerre mondiale, elle est utilisée par la IIIe République puis par le régime de Vichy après la signature de l'armistice. À cette période, la prison reste une prison militaire française, toutefois, elle se retrouve au service du régime autoritaire instauré par Philippe Pétain. Ainsi, au-delà des justiciables militaires condamnés, on retrouve dans cette prison des civils, avec notamment l'arrivée des premiers résistants, condamnés comme pouvant porter atteinte à la sécurité du nouvel État français. Durant cette période, aucune personne arrêtée parce que juive n'est détenue à la prison de Montluc, les Juifs arrêtés par la police française étant notamment internés au camp de Vénissieux avant leur transfert pour la déportation.

À la suite de l'invasion de la zone sud, la prison de Montluc est totalement réquisitionnée par l'armée allemande le 17 février 1943. Pourtant, elle est rapidement utilisée par la Gestapo et devient, pour Lyon et sa région, la porte d'entrée principale vers la déportation ou les exécutions. Jusqu'à sa libération par la Résistance le 24 août 1944, environ 10 000 personnes y transitent, telles que des résistants, des Juifs, des otages ou encore des rafles.

En un an et demi d'occupation allemande de la prison, les conditions d'internement vont profondément se dégrader. À l'époque du passage de Jean Moulin en 1943, les internés obtiennent trois maigres repas avec l'autorisation de sortir dans les cours de promenade environ une quarantaine de minutes par jour. L'augmentation progressive du nombre d'internés impacte durablement le fonctionnement de la prison. Près de 1 300 personnes sont enfermées en même temps au printemps et à l'été 1944. Les cellules de 4 m<sup>2</sup> enferment jusqu'à dix internés à cette période et tous les autres espaces de la prison sont utilisés en tant que cellules collectives, comme le réfectoire, les caves ou encore une baraque installée dans la cour.

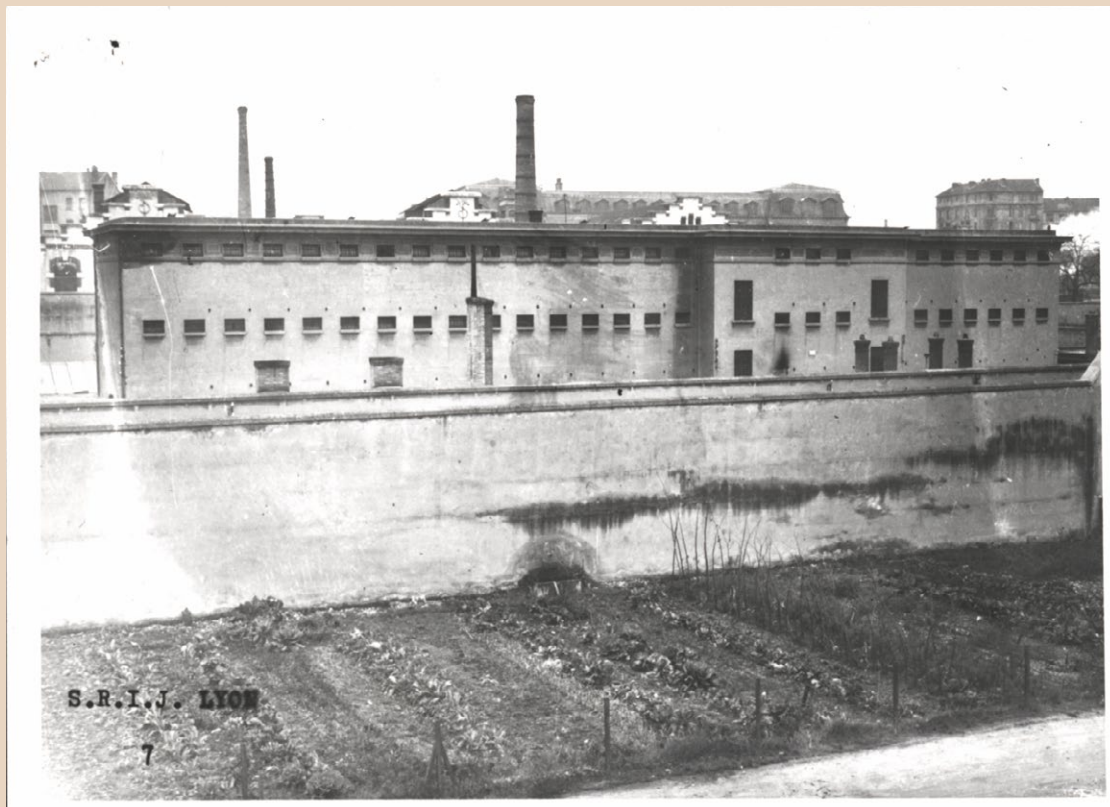


**Illustration :** Photographie de la prison de Montluc, SRIJ, novembre 1944 © Arch. dép. Rhône 4544 W 17

Si la prison est gérée au quotidien par l'armée allemande, les interrogatoires et les tortures sont menés au siège de la Gestapo par ses agents, aidés de leurs supplétifs français. Des milliers d'internés de Montluc sont déportés vers les camps de concentration ou les centres de mise à mort, tandis que plus de 500 sont massacrés dans la région lyonnaise, sans procès, par la Gestapo et ses supplétifs<sup>1</sup>. De plus, 280 personnes arrêtées par la Wehrmacht sont jugées par le tribunal militaire allemand. Une partie d'entre elles est condamnée à mort et exécutée au stand de tir de La Doua, ancien terrain militaire français réquisitionné sous l'Occupation<sup>2</sup>. Durant cette période, seules des exécutions sommaires, notamment à la suite de tentatives d'évasion, sont pratiquées au sein de la prison. Toutefois, certains témoignages indiquent l'utilisation de tortures psychologiques prenant notamment la forme de simulacres d'exécutions, afin de faire pression sur les internés<sup>3</sup>.

Durant toute la période d'occupation allemande de la prison de Montluc, une infirmerie, gérée par des soldats de la Wehrmacht, est présente sur site. Pourtant, aucun soin approprié n'est prodigué aux internés souffrant d'infections ou de maladies, dues notamment au manque total d'hygiène et aux blessures subies lors des interrogatoires au siège de la Gestapo. Ainsi, certains des internés décèdent au sein de la prison.

Le 21 juin 1943, une réunion est prévue, dans l'urgence, afin de nommer provisoirement un chef de l'Armée Secrète (AS) à la suite de l'arrestation du général Delestraint à Paris le 9 juin dernier. Le lieu du rendez-vous est fixé au cabinet médical du docteur Frédéric Dugoujon, située dans la commune de Caluire-et-Cuire. Ce jour-là, Jean Moulin, alias « Max » dans la Résistance, accompagné de Raymond Aubrac et du colonel Schwarzfeld, accusent un retard d'une quarantaine de minutes et sont placés dans la salle d'attente tandis que les résistants arrivés à l'heure se trouvent à l'étage, dans les appartements du docteur. Quelques instants plus tard, la Gestapo menée par Klaus Barbie pénètre dans la maison et arrête toutes les personnes présentes. Jean Moulin est arrêté au milieu des patients, sous la fausse identité de Jacques Martel, il est alors âgé de 44 ans.

Après un premier passage au siège de la Gestapo situé au 14 avenue Berthelot, les personnes arrêtées sont conduites à la prison de Montluc où elles sont internées seules et dans diverses cellules.

<sup>1</sup> Il y aurait au total, d'après les recherches actuelles, 547 internés de Montluc extraits de la prison et massacrés dans la région durant l'occupation allemande.

<sup>2</sup> Sur ces 280 résistants, 115 sont condamnés à mort. 79 corps ont été retrouvés au stand de tir de La Doua lors des fouilles menées par la police judiciaire en 1944 et 1945.

<sup>3</sup> Arch. dép. Rhône 4544 W 2 Déposition d'Henri AUBRY devant le tribunal militaire, 1949.



**Illustration :** *La cour de promenade de la prison de Montluc, SRIJ, novembre 1944* © Arch. dép. Rhône 4544 W 17.

Au premier étage, Raymond Aubrac est enfermé dans la cellule 77, à proximité d'Henri Aubry qui se retrouve dans la cellule voisine, au numéro 75. Quelques mètres plus loin, Albert Lacaze est placé dans la cellule 69 et Émile Schwarzfeld dans la cellule 65. Au deuxième étage, André Lassagne est enfermé dans la cellule 117, tandis que Bruno Larat se retrouve au numéro 136. Enfin, le docteur Dugoujon est interné dans la cellule 129, située en face de celle de Jean Moulin, la cellule 130.

Seul en cellule, Jean Moulin se retrouve face à un mobilier restreint contenant un lit simple, un broc d'eau, une gamelle ainsi qu'une tinette, nom donné au seau hygiénique. Les jours suivant son arrestation, Jean Moulin conserve sa fausse identité et n'est pas appelé pour les interrogatoires. Il est ainsi autorisé à sortir dans la cour de promenade, endroit où il croisera notamment le docteur Dugoujon<sup>4</sup> ainsi que Christian Pineau, un résistant rencontré plus tôt à Londres et arrêté à Lyon, au mois de mai 1943<sup>5</sup>. Ce n'est que le 23 juin, vers midi, qu'il est appelé « Police », une formule couramment employée au sein de la prison afin de désigner les résistants conduits aux interrogatoires. Ce fait est notamment affirmé par le docteur Frédéric Dugoujon, dans sa déposition en 1949 :

*« En ce qui concerne Jean Moulin, j'affirme qu'il n'a été interrogé que le mercredi 23 juin, au début de l'après-midi, pour la première fois ; placé dans ma cellule en face de lui, je l'ai vu emmener à ce moment par des policiers en civil, et ramené le soir-même, portant un bandeau autour de la tête et boitant ; le lendemain matin jeudi, il a été emmené à nouveau et ramené le soir très tard, à la tombée de la nuit, porté par deux soldats allemands ; il a été couché sur sa paille, veillé toute la nuit. Je l'ai vu ramené à l'interrogatoire le vendredi matin et depuis je ne l'ai pas revu, puisque je suis parti le soir-même pour Paris<sup>6</sup> » .*

Ces faits sont également relatés par Raymond Aubrac qui, de l'œilleton de sa porte de cellule, située au premier étage en face des escaliers, aperçoit Jean Moulin au retour des interrogatoires, porté par deux gardes allemands<sup>7</sup>.

À partir de ce moment, « Max » (Jean Moulin) est conduit quotidiennement au siège de la Gestapo, où il est très violemment torturé<sup>8</sup>.

Très peu d'informations nous sont parvenues au sujet des séances d'interrogatoire subies par Jean Moulin. Les quelques éléments, indiquant notamment qu'il aurait tenté de mettre fin à ses jours en se jetant dans les escaliers du siège de la Gestapo ainsi que la caricature qu'il aurait dessinée représentant Klaus Barbie, ont été relatés par le chef de la Gestapo lui-même et sont, ainsi, difficilement vérifiables sans autres sources complémentaires<sup>9</sup>.

<sup>4</sup> Mémorial Leclerc/ Musée Jean Moulin ville de Paris, extrait du témoignage de Frédéric DUGOUJON, 1998.

<sup>5</sup> PINEAU Christian, *La simple vérité, 1940-1945*, Julliard, Paris, 1960, p.121.

<sup>6</sup> Arch. dép. Rhône 4544 W 2 procès-verbal du Dr Frédéric DUGOUJON, 1949.

<sup>7</sup> AUBRAC Lucie, *Ils partiront dans l'ivresse*, Le Seuil, 1984, p.258 ; Arch. dép. Rhône 4544 W 2 PV du Dr Frédéric DUGOUJON, 1949.

<sup>8</sup> Arch. dép. Rhône 4544 W 2 PV du Dr Frédéric DUGOUJON, 1949.

<sup>9</sup> Arch. dép. Rhône 4544 W 2 extrait du PV d'audition de STENGRIIT en 1948.

En outre, la thèse du suicide défendue par Klaus Barbie permettait de se dédouaner, au regard de ses chefs, d'avoir malmené Jean Moulin au point de le faire mourir sans qu'il n'ait parlé. Enfin, d'après les dires de Georges Bidault, résistant qui assure ensuite la relève au sein des MUR (Mouvements Unis de la Résistance), Jean Moulin lui aurait confié qu'à la suite de sa tentative de suicide du 17 juin 1940, il n'aurait pas le courage de renouveler l'expérience<sup>10</sup>. Ainsi, qu'il s'agisse d'un geste ultime de la part de Jean Moulin ou d'un mensonge véhiculé par Klaus Barbie, il n'en reste pas moins évident que le chef de la Gestapo a usé de la violence pour tenter de faire parler Jean Moulin.

Le résistant Christian Pineau fait partie des derniers témoins ayant eu un échange avec Jean Moulin avant son départ de la prison. D'après le témoignage de ce dernier, le 24 juin, il aurait été appelé par un des gardiens de la prison afin de raser un détenu<sup>11</sup>. Sa stupeur est grande lorsqu'il s'aperçoit que ce détenu n'est autre que Jean Moulin qu'il peine à reconnaître tant il a été victime des tortures. Voici l'extrait de son témoignage issu de son ouvrage *La simple vérité* :

*« Le sous-officier me fait sortir dans la cour nord, me conduit vers un banc sur lequel un homme est étendu, gardé par un soldat qui porte l'arme à la bretelle.*

*- Vous raser, Monsieur.*

*Quelles ne sont pas ma stupéfaction, mon horreur, lorsque je m'aperçois que l'homme étendu n'est autre que Max Moulin. Celui-ci a perdu connaissance, ses yeux sont creusés comme si on les avait enfoncés dans sa tête. Il porte à la tempe une vilaine plaie bleuâtre. Un râle léger s'échappe de ses lèvres gonflées. Aucun doute, il a été torturé par la Gestapo [...] quand j'ai l'eau et le savon, je commence l'opération, en évitant de heurter les parties tuméfiées du visage [...] tout à coup, Max ouvre les yeux, me regarde. Je suis certain qu'il me reconnaît, mais comment peut-il comprendre ma présence auprès de lui en ce moment [...] je me penche sur Max, murmure quelques paroles de réconfort, banales, stupides. Celui-ci prononce cinq ou six mots en anglais que je ne comprends pas tant la voix est brisée, le débit hoquetant. Puis il boit quelques gorgées dans le quart que je lui tends, perd à nouveau connaissance. Personne ne venant me chercher, je reste près de lui, contemplant son visage immobile, comme s'il s'agissait d'une veillée mortuaire [...] tandis que le sous-officier, agitant ses clefs monte l'escalier derrière moi, Max Moulin reste étendu sur son banc où sans doute « ils » vont le laisser passer la nuit. Je ne l'ai jamais revu ».*<sup>12</sup>

Sur ce fait, tous les témoignages s'accordent sur l'état « méconnaissable et à bout de force » de « Max », tant du côté des résistants qui l'aperçoivent à Montluc, que de ceux, résistants ou bien soldats allemands, qui le croisent à Paris<sup>13</sup>.

Encore aujourd'hui, face à l'absence de sources, il est difficile d'affirmer la date exacte de son départ de la prison de Montluc que les historiens estiment se situer entre le 28 juin et le 1er juillet 1943<sup>14</sup>. Le chef de la Résistance aurait ainsi passé une semaine environ au sein de la prison de Montluc sans être relâché. Au sujet de son départ vers la région parisienne, Jean Moulin aurait été transféré en automobile, par Klaus Barbie lui-même<sup>15</sup>.

Des résistants arrêtés avec lui, tous sont transférés en région parisienne et notamment à la prison de Fresnes sauf Raymond Aubrac, qui, le 21 octobre 1943, est libéré par une opération de la Résistance menée par sa femme Lucie, lors d'un trajet entre la prison de Montluc et le siège de la Gestapo. Henri Aubry est libéré en décembre 1943 tandis que le docteur Dugoujon et Albert Lacaze sont libérés un mois plus tard, en janvier 1944. Bruno Larat est quant à lui déporté au camp de concentration de Buchenwald puis de Mittelbau-Dora où il meurt de maladie le 5 avril 1944. Émile Schwarzfeld est déporté au camp du Natzweiler-Struthof en mars 1944 où il décède quelques mois plus tard, au kommando de Bruttig, le 29 juin 1944. André Lassagne, également déporté au camp du Natzweiler-

<sup>10</sup> AZÉMA Jean-Pierre, Jean Moulin, Ed. Perrin, Paris, 2003, p. 504-505.

<sup>11</sup> Lorsque Christian Pineau est arrêté, il joue sur sa fausse identité en indiquant être coiffeur de métier. Dans plusieurs de ses témoignages, il indique que lorsqu'il est interné à la prison de Montluc, il est sollicité à plusieurs reprises afin de coiffer et raser d'autres internés.

<sup>12</sup> PINEAU Christian, *La simple vérité*, 1940-1945, Julliard, Paris, 1960, p. 124.

<sup>13</sup> Arch. dép. Rhône 4544 W 2.

<sup>14</sup> AZÉMA Jean-Pierre, Jean Moulin, Ed. Perrin, Paris, 2003, p. 505.

<sup>15</sup> Arch. dép. Rhône 4544 W 2 Déposition de MISSELWITZ, ancien agent de la section IV de la Gestapo à Paris.

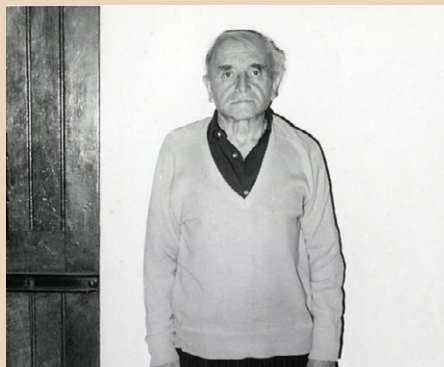
Struthof et ensuite transféré dans divers camps de concentration. Il est libéré dans le camp de Flossenbourg en février 1945. Rapatrié, il est seul résistant arrêté à Caluire le 21 juin 1943 survivant à la déportation.

Encore aujourd'hui, l'affaire de l'arrestation des résistants à Caluire le 21 juin 1943 détient ses parts d'ombres et reste l'une des affaires les plus controversées de l'histoire de la Résistance<sup>16</sup>. En ce sens, replacer le contexte antérieur de cette arrestation est primordial afin de comprendre le déroulement de cette dernière et d'éviter toute interprétation. Le coup de filet du 21 juin 1943 survient dans un contexte de luttes internes entre divers mouvements de Résistance<sup>17</sup> et Jean Moulin couplée à de nombreuses arrestations menées par la Gestapo, aidée d'agents infiltrés<sup>18</sup>. De plus, face à la situation imprévue de l'arrestation du général Delestraint, cette réunion est décidée dans un contexte d'urgence où les règles de sécurité ne vont pas toutes être respectées. Dès le 21 juin, nombreux sont les résistants qui portent leurs doutes vers le résistant René Hardy dit « Didot », arrêté une première fois le 8 juin 1943, il aurait, d'après les services allemands, donné des indications permettant d'arrêter plusieurs résistants haut placés, dont le général Delestraint à Paris le 9 juin 1943. À la suite, se déroule une série d'arrestations et des lieux clandestins sont également découverts. René Hardy fut jugé deux fois, en 1947 et en 1950. S'il est acquitté au terme de ces deux procès, et ainsi considéré comme non coupable, beaucoup de résistants ne sont pas de cet avis et continuent de penser qu'il est responsable. Des doutes subsistent encore sur les causes exactes qui ont mené à cette arrestation. En ce sens, il n'existe d'ailleurs aucun consensus entre les historiens sur l'ensemble de cette affaire.

Comme indiqué précédemment, lorsque Jean Moulin est arrêté, Klaus Barbie n'a pas connaissance de son identité. Il cherche le « chef de la Résistance », le représentant du général de Gaulle, connu sous le nom de « Max ». D'après les recherches menées par les historiens et les témoignages des contemporains de ces événements, il semblerait que le nom de « Max » fût connu de la Gestapo comme correspondant à l'interné Jacques Martel via Henri Aubry après plusieurs jours passés sous la torture<sup>19</sup>.

## KLAUS BARBIE

Après la guerre, Klaus Barbie se réfugie en Allemagne puis en Bolivie sous une fausse identité. Il est jugé par contumace en 1952 et 1954 pour crimes de guerre par le tribunal militaire de Lyon et condamné à mort. Parmi les crimes qui lui sont reprochés, figurent l'arrestation et les tortures infligées à Jean Moulin. Toutefois, s'étant réfugié en Bolivie, l'ancien chef de la Gestapo de Lyon ne sera pas exécuté pour ces faits. Actif auprès des diverses dictatures boliviennes qui se succèdent dans les années 1960-1980, il reste inatteignable pour la France qui demande une extradition. Ce n'est qu'en 1983, qu'il est expulsé de Bolivie par le nouveau régime se mettant en place et arrêté ensuite vers la France. De retour à Lyon et à la demande du garde des Sceaux Robert Badinter, Klaus Barbie est symboliquement incarcéré une semaine à la prison de Montluc, devenue prison civile après la Seconde Guerre mondiale. Transféré ensuite à la prison Saint-Joseph, il est jugé en 1987. Alors que les crimes de guerre sont prescrits, de nouveaux faits lui sont reprochés. Pourtant, bien que les crimes envers Jean Moulin ne figurent pas dans



le cadre du procès de 1987, l'image du héros de la Résistance face à son bourreau ne cesse d'apparaître à plusieurs reprises, que ce soit dans les médias ou lors d'allusions durant le procès. Klaus Barbie est condamné, le 4 juillet 1987, à la réclusion criminelle à perpétuité. Il est ainsi la première personne en France à être condamnée pour crimes contre l'humanité. Il décède en 1991.

**Illustration :** Klaus Barbie lors de sa détention à la prison de Montluc, 9 février 1983 © Arch. dép. Rhône 4544 W 11

**Le Mémorial National de la prison de Montluc se visite toute l'année et propose des visites guidées ainsi que des ateliers pédagogiques pour les groupes scolaires, uniquement sur réservation.**

**Pour en savoir plus :** [reservation.memorial-montluc@onacvg.fr](mailto:reservation.memorial-montluc@onacvg.fr)

**Site internet du Mémorial :** <https://www.memorial-montluc.fr>

<sup>16</sup> AZÉMA Jean-Pierre, Jean Moulin, Ed. Perrin, Paris, 2003, p.473.

<sup>17</sup> Notamment le mouvement *Combat* qui entend, après l'arrestation du Général Deslestraint, prendre la direction de l'Armée Secrète (AS).

<sup>18</sup> Parmi eux, Robert Moog et Jean Multon dit « Lunnel » qui arrêtent René Hardy le 8 juin 1943 et indiquent des « boîtes aux lettres » à Lyon utilisées par la Résistance.

<sup>19</sup> Arch. dép. Rhône 4544 W 2 Déclaration de Mme RAISIN, 1948.

# LE MUSÉE DE LA RÉSISTANCE NATIONALE À CHAMPIGNY SUR MARNE : UNE RESSOURCE PÉDAGOGIQUE POUR ACCOMPAGNER LE FILM MOULIN



Fondé en 1965 à l'initiative d'anciens résistants et déportés, le Musée de la Résistance nationale, Musée de France, conserve l'une des plus importantes collections consacrées à la Seconde Guerre mondiale et à la Résistance en France. Constituées grâce aux dons des acteurs et témoins de cette période, ses collections rassemblent plusieurs centaines de milliers d'archives, de photographies, d'objets, d'affiches, de journaux clandestins et de témoignages qui permettent de comprendre l'histoire de la Résistance dans toute sa diversité.



**Illustration :** Photographie de l'exposition permanente. © Cecilia Galli

La sortie du film MOULIN offre l'occasion de découvrir ou d'approfondir le parcours de cette figure majeure de la Résistance. Les collections du musée permettent d'éclairer son itinéraire à travers des documents originaux qui donnent à voir les différentes étapes de son engagement.

## LE PREMIER ACTE DE RÉSISTANCE DE JEAN MOULIN

La preuve d'un des premiers actes de résistance de Jean Moulin se trouve au sein de nos collections. Le musée conserve en effet des documents relatifs aux journées de juin 1940, lorsque Jean Moulin, préfet d'Eure-et-Loir, refuse de céder à la propagande allemande et défend les populations civiles victimes des exactions de l'armée d'occupation. Parmi ces pièces figure notamment son appel aux habitants d'Eure-et-Loir ainsi que des documents évoquant son refus de signer un texte mensonger accusant les troupes françaises d'Afrique de crimes qu'elles n'avaient pas commis, un acte qui le conduit à tenter de mettre fin à ses jours plutôt que de renier son honneur.



**Illustration :** « Habitants d'Eure-et-Loir », affiche du préfet Jean Moulin placardée à Chartres, juin 1940. Alors que la défaite militaire se profile déjà clairement, que le désarroi des Français est immense, le préfet Moulin refuse la résignation. Il appelle ses administrés à ne pas céder à la panique et à continuer le combat. Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne/fonds Robert CHAMBEIRON, FRM0425/1/15/2018.31.0

### **LA CLANDESTINITÉ**

Plusieurs photographies montrent Jean Moulin sous une identité d'emprunt. Coiffure modifiée, lunettes, moustache et faux papiers illustrent les moyens employés pour échapper aux recherches de la police française et des autorités allemandes. Nos collections conservent une trace de cet épisode permettant d'aborder avec les élèves les réalités concrètes de la clandestinité et les risques quotidiens encourus par les résistants.



**Illustration :** Photographie d'identité de Jean Moulin, grimé afin de contrefaire son apparence pour la réalisation de faux papiers, sans date. Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne/fonds Robert CHAMBEIRON, FRM0425/1/15/2018.31.0

## CONSTRUIRE L'UNITÉ DE LA RÉSISTANCE



Parmi les archives conservées au sein de notre musée figurent des rapports et documents préparatoires à la création du Conseil national de la Résistance. Ils permettent de comprendre la complexité de la mission confiée à Jean Moulin par le général de Gaulle : rapprocher des mouvements aux sensibilités très différentes afin de constituer une Résistance unie. Ces sources offrent un éclairage précieux sur la naissance du CNR et sur les enjeux politiques de l'unification de la Résistance intérieure.

**Illustration :** Copie du rapport de Rex [Jean Moulin] à André Philip, 4 juin 1943. Jean Moulin adresse ce rapport – un de ses derniers – à André Philip, commissaire à l'Intérieur de la France libre. Il pointe ses difficultés pour constituer et réunir le CNR, se plaignant notamment du refus initial des mouvements de zone nord d'intégrer les partis politiques. Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne /fonds du réseau Brick, FRM0425/1/15/NE2895

Au-delà de la figure de Jean Moulin, les collections du Musée de la Résistance nationale permettent d'aborder de nombreuses thématiques développées dans le film : la défaite de 1940, l'Occupation, les politiques de persécution, les différentes formes de Résistance, les réseaux de renseignement, les mouvements clandestins, les parcours de résistants français et étrangers, ainsi que la construction de la mémoire de la Résistance.

Le musée constitue ainsi un prolongement pédagogique du film, en donnant accès aux sources originales de l'Histoire et en permettant aux élèves de confronter la représentation cinématographique aux archives authentiques conservées dans les collections nationales.

## RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

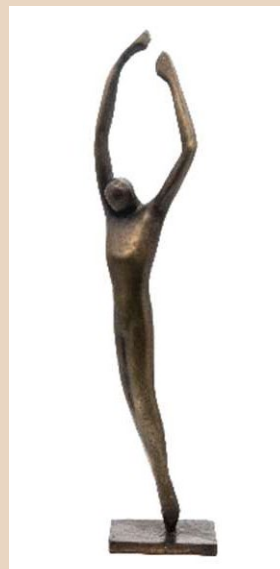
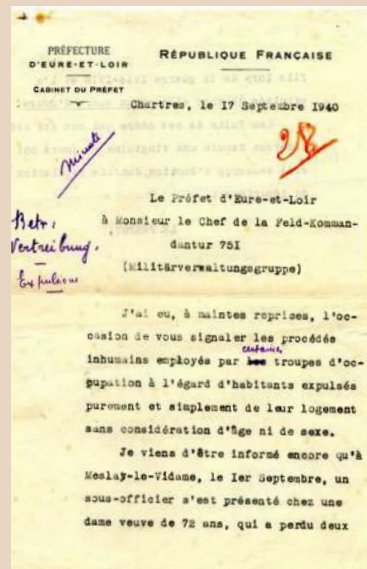


**Illustration :** Marcel Courbier, « Mémorial Jean Moulin », tirage d'après le monument de Salon-de-Provence, 1999. Dans la nuit du 1er au 2 janvier 1942, Jean Moulin est parachuté dans les Alpilles (Provence) en compagnie de Raymond Fassin et de Hervé Montjaret. Il est chargé de la coordination des mouvements de résistance. La mission « Rex » commence.

Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne /fonds du réseau Brick, FRM0425/1/15/NE2895

© Gilbert Lasne / AAMRN

**Illustration :** Lettre de Jean Moulin au chef de la Feldkommandantur 751 de Chartres pour protester contre les expulsions autoritaires, 17 septembre 1940. En juin 1940, lorsque les Allemands arrivent à Chartres, Jean Moulin, alors préfet d'Eure-et-Loir, refuse de signer une déclaration accusant à tort des tirailleurs sénégalais d'avoir commis des atrocités envers des civils. En novembre 1940, il est révoqué par le gouvernement du maréchal Pétain. Musée de la Résistance nationale à Champigny-sur-Marne /fonds du réseau Brick, FRM0425/1/15/NE2895

## RESSOURCES PÉDAGOGIQUES DU MUSÉE

Le Musée de la Résistance nationale met gratuitement à la disposition des enseignants des dossiers pédagogiques, fiches thématiques, archives numérisées, notices biographiques et ressources documentaires permettant de préparer ou de prolonger la découverte du film.

Pour accéder aux ressources pédagogiques  
<https://www.musee-resistance.com/espace-aime-cesaire/>  
ou contactez-nous à  
[reservation@musee-resistance.com](mailto:reservation@musee-resistance.com)

## OFFRE ÉDUCATIVE

Le service des publics propose une offre adaptée aux écoles, collèges et lycées : visites guidées, ateliers, parcours thématiques, découverte de documents originaux, projets d'éducation artistique et culturelle et accompagnement des enseignants dans leurs projets.

Pour découvrir notre offre éducative et réserver une visite :  
<https://www.musee-resistance.com/espace-aime-cesaire/>

ou contactez-nous à  
[reservation@musee-resistance.com](mailto:reservation@musee-resistance.com)



## JEAN MOULIN PHOTOGRAPHIÉ PAR SON AMI MARCEL BERNARD HIVER 1939-1940



Cette photographie a été prise à Montpellier, durant l'hiver 1939-1940, à proximité de la promenade du Peyroux. C'est Marcel Bernard, ami d'enfance de Jean Moulin, qui tient l'appareil. Jean Moulin est alors préfet d'Eure-et-Loir. Alors que la guerre est déclarée depuis le mois de septembre 1939, il entend se battre pour défendre son pays. Il demande à être incorporé aux forces combattantes mais le ministre de l'Intérieur le juge plus utile à son poste de préfet.

Il s'agit de la photographie la plus célèbre de l'unificateur de la résistance française. Sa sœur, Laure Moulin, l'a choisie pour la cérémonie de transfert de ses cendres au Panthéon, le 19 décembre 1964. Cette photographie a fortement participé à fixer l'image du résistant entré dans la clandestinité, et qui cherche à se cacher des regards. On a également cru qu'elle avait été prise à la fin de l'année 1940, et que l'écharpe cachait la cicatrice laissée sur son cou par sa tentative de suicide du mois de juin. Le feutre sur la tête et l'écharpe autour du cou

correspondent en réalité à la mode de l'époque et servent à le protéger du froid. L'histoire de cette photographie montre l'importance de dater avec rigueur les traces du passé sur lesquelles travaille l'historien.

### **Une date :**

17 juin 1940 : Jean Moulin refuse l'ordre allemand de signer un document accusant à tort les troupes sénégalaises de l'armée française de massacres de femmes et d'enfants. Frappé par les soldats allemands, il craint de céder aux violences et se tranche la gorge avec un morceau de verre. Ce premier refus correspond déjà à une forme de résistance de la part du préfet Moulin.

### **Vocabulaire :**

Clandestinité : Le mot désigne la vie des résistants qui menaient une existence secrète, cachée, en empruntant une fausse identité.

### **Ressources pour les scolaires :**

<https://www.museeliberation-leclerc-moulin.paris.fr/ressources/ressource-pour-les-scolaires>

Illustration : Source : Le musée de la Libération de Paris - musée du général Leclerc - musée Jean Moulin, Paris musées.

# LE MUSÉE DE L'ORDRE DE LA LIBÉRATION : UNE RESSOURCE PÉDAGOGIQUE POUR ACCOMPAGNER LE FILM MOULIN

MUSÉE  
DE L'ORDRE  
DE LA  
LIBÉRATION

L'Ordre de la Libération est le deuxième ordre national français après la Légion d'honneur. Il a été institué par le général de Gaulle en 1940 pour récompenser les personnes et les collectivités militaires et civiles qui se sont signalées dans l'œuvre de la libération de la France. Au total, seuls 1038 hommes et femmes, 18 unités militaires et 5 communes ont reçu la croix de la Libération.

L'Ordre de la Libération a pour mission principale de faire vivre la mémoire des Compagnons de la Libération et des médaillés de la Résistance et de transmettre leurs valeurs à tous, principalement aux jeunes générations. Ces valeurs sont : la défense de la liberté, des principes démocratiques et républicains, l'engagement volontaire et le don de soi, qui forment encore aujourd'hui la base de la citoyenneté pour l'unité de la nation.

A l'occasion de la sortie du film MOULIN, professeurs et élèves sont invités à venir au musée de l'Ordre de la Libération afin d'approfondir leurs connaissances et découvrir objets et documents de cette figure majeure de la Résistance nommée Compagnon de la Libération par le général de Gaulle en 1942.

## JEAN MOULIN ET SA BRILLANTE CARRIÈRE PRÉFECTORALE

Au musée, vous pouvez découvrir la vie de Jean Moulin ainsi que ses uniformes et les fonds photographiques qui lui sont consacrés. Après des études de droits, Jean Moulin se lance dans une carrière préfectorale brillante et devient le plus jeune sous-préfet (1925 puis préfet (1937) de France. C'est dans le cadre de ses fonctions qu'il entre en résistance dès juin 1940 suite à son refus de céder aux pressions des autorités d'occupation allemandes.



**Illustration :** Tenue de sous-préfet de Jean Moulin  
© Musée de l'Ordre de la Libération  
/ Photo J. Redouane/ECPAD/Défense / N2368  
Don de Laure Moulin



**Illustration :** Bicornes de préfet de Jean Moulin  
© Musée de l'Ordre de la Libération  
/ Photo L. Priolet/ECPAD/Défense / 2022.1.1  
Don de Laure Moulin

## JEAN MOULIN, L'UNIFICATEUR DE LA RÉSISTANCE INTÉRIEURE

De cette figure incontournable de la Résistance, le musée présente également les vêtements portés par Jean Moulin dans sa période de clandestinité : son célèbre chapeau, sa gabardine et son écharpe.

En complément, des documents d'archives et des fonds photographiques permettent alors d'aborder la période de résistance de Jean Moulin.

De préfet révoqué par Vichy à délégué du général de Gaulle sur le territoire français puis chef du Conseil national de la Résistance, Jean Moulin fait partie de ces Compagnons de la Libération engagés pour la Libération de la France.



**Illustration :** Tenue de clandestinité de Jean Moulin  
© Musée de l'Ordre de la Libération / Photo ECPAD/Défense/ N2385 / N2385.1 / N2385.2  
Don de Laure Moulin

### RESSOURCES PÉDAGOGIQUES DU MUSÉE

Pour approfondir le film et en découvrir davantage sur Jean Moulin et les Compagnons de la Libération, n'hésitez pas à consulter et/ou télécharger gratuitement les dossiers pédagogiques et fiches thématiques à destination des enseignants.

Lien pour les ressources pédagogiques :  
<https://www.ordredelaliberation.fr/fr/ressources-pedagogiques>

De plus, le site de l'Ordre de la Libération permet l'accès gratuit aux ressources numérisées (archives et objets) via notre portail des collections.

Lien du portail des collections :  
<https://www.ordredelaliberation.fr/fr/collection-en-ligne>

### OFFRES DE VISITES DU MUSÉE :

Le service des publics du musée de l'Ordre de la Libération serait ravi de vous accueillir pour une visite guidée des collections. Retrouvez notre offre pédagogique en lien avec les programmes scolaires du CM2 à la terminale, ainsi que notre formulaire de réservation au lien suivant : <https://www.ordredelaliberation.fr/fr/scolaires-et-periscolaires>